COMITÉ BASKETBALL DRÔME-ARDÈCHE DEPUIS 1933

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

COMPTE RENDU

JEUDI 19 JUIN 2025

SOMMAIRE

Appel des clubs P. 04
Ouverture par le Président du comité P. 05
Rapport Moral P. 06
Retour sur le Big Twelve Tour P. 09
Rapport Financier P. 10
Rapport vérificateurs aux comptes P. 28
Renouvellement vérificateurs aux comptes P. 29
Dispositions financières P. 30
Ouverture par la commission électorale P. 32

- 1er tour – Election membre comité directeur
- 2ème tour – Election délégués FFBB
- Résultats

Commission des Compétitions P. 34
Commission des Officiels P. 40
Commission Technique P. 44
Commission MiniBasket P. 48
Commission des Équipements P. 54
Commission des Règlements P. 56
Commission Médicale P. 58
Intervention Ligue Auvergne Rhône Alpes P. 59
Intervention Fédération Française Basket Ball P. 60
Intervention des élus P. 61
Remise des récompenses P. 62
Clôture par le président du Comité P. 62

Radouane BOUSELOUGUIA remercie l'ensemble des représentants de clubs ayant fait le déplacement et leur souhaite la bienvenue.

Le président remercie également Joël SCOMPARIN, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, Pierre DEPETRIS, 5ème vice-président de la Fédération Française de Basketball, Christian FEROUSSIER, 2ème vice-président du département de l'Ardèche en charge d'une délégation générale, des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, ainsi que Monsieur Gilles CHASSON, expert-comptable du cabinet Mazars, pour leur présence.

Il excuse Frédéric GERLAND, Maire de Saint Péray, Jacques DUBAY, Président de la Communauté de Communes Rhône Crussol et Olivier AMRANE, président du Conseil départemental de l'Ardèche pris par des obligations et qui n'ont pas pu être présents.

ACCUEIL ET EMARGEMENT DES REPRESENTANTS DES CLUBS

M. Damien DUC-GAYFFIER

Damien DUC-GAYFFIER annonce que tous les clubs sont représentés hormis le club de Largentière qui n'était pas présent et que seul quatre licenciés hors-association sur 9 sont non représentés. Il détaille le nombre de voix, soit :

Le nombre total de voix est de : 7 899 voix

Le quorum exigible est de : 3 951 voix

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de : 7 892 voix

Le quorum requis étant atteint.

Radouane BOUSELOUGUIA déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DRÔME ARDÈCHE DE BASKET BALL

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Il adresse ses remerciements aux clubs pour leur engagement tout au long de la saison, souligne les bons résultats sportifs enregistrés et revient sur les temps forts de l'année, notamment les différents événements organisés, avec une mention particulière pour le tournoi international *Big Twelve*. Il en profite pour saluer l'investissement précieux des nombreux bénévoles, sans qui ces actions ne pourraient voir le jour.

Il présente ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et partage son regret de ne pas avoir pu organiser un temps d'échange spécifique avec les clubs en amont de cette réunion, comme initialement envisagé. Ce moment de dialogue et de partage sera reprogrammé en début de saison prochaine, afin de renforcer encore davantage la collaboration entre le comité et les structures locales.

Avant de poursuivre, Radouane BOUSELOUGUIA rend un hommage solennel aux licenciés et figures du basketball bi-départemental disparus cette saison, à savoir :

- REYNAUD Guy – AG TAIN TOURNON BASKET
- VOLLE Jean-Louis – US AUBENAS BASKET
- ROMA Ruben – LES ENFANTS DE L'ORMEAU ECLASSAN
- BONNAFOUS Alain – US AUBENAS BASKET
- GAULTIER Denis – BO GUIHERAND GRANGES
- GUILLAUME Didier – Figure politique dans le milieu sportif
- CHENU Raymonde – COMITE DROME ARDECHE BASKETBALL
- BARBE Gabriel – US SAULCE BASKET

Une minute de silence est observée en leur mémoire pour saluer leur engagement, leur parcours et leur passion du basketball.

RETROSPECTIVE DE LA SAISON

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Afin de revenir sur les temps forts qui ont marqué cette année sportive, une vidéo rétrospective est projetée devant l'assemblée. Elle met en lumière les événements majeurs organisés par le comité, les performances de nos équipes, les moments de convivialité partagés entre clubs, ainsi que l'implication des bénévoles tout au long de la saison.
Cette rétrospective illustre la richesse et la diversité des actions menées sur notre territoire, reflétant le dynamisme du basketball Drôme Ardèche et l'engagement de tous ses acteurs.

cc

RAPPORT MORAL DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme Charlotte CIVET

Chers amis du basketball Drôme Ardèche,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport moral de cette saison, qui marque la première année de notre nouveau mandat. Ce moment est l'occasion de revenir sur une année riche en défis, en réussites et en apprentissages.

En premier lieu, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des collaborateurs du comité. Votre implication, votre sérieux et votre travail acharné tout au long de cette saison ont été essentiels à la réussite de nos projets et à la progression de notre sport sur notre territoire.

Je souhaite également saluer les nombreux bénévoles qui, dans l'ombre, jouent un rôle central dans l'organisation des événements et le bon déroulement des activités. Ces personnes, souvent discrètes mais toujours présentes, permettent à notre comité de rayonner et à nos projets de prendre vie.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les clubs qui ont accueilli et organisé les événements du comité tout au long de la saison. Votre collaboration, votre engagement et votre disponibilité ont été indispensables. Que ce soit pour des compétitions, des stages, des évènements mini-basket ou des phases finales, vous avez su mettre en avant l'esprit du basketball et la convivialité qui caractérisent notre sport.

Je souhaite rappeler que, tout comme les dirigeants de clubs, les élus du comité sont des bénévoles. Nous consacrons notre temps, nos compétences et notre énergie au service du basketball sur notre territoire. Cette passion commune nous unit et nous pousse à relever chaque jour les défis qui se présentent à nous.

Cependant, pour que cette dynamique reste efficace, il est impératif que les échanges entre les clubs et le comité soient organisés et fluides. Nous rappelons que seuls les présidents et correspondants de clubs sont habilités à communiquer avec le comité ou ses commissions. Cette règle vise à éviter toute confusion et à garantir une gestion rapide et précise des demandes.

Nous tenons également à souligner l'importance cruciale de la collaboration entre le comité et les clubs. Certains clubs se distinguent par leur réactivité et leur capacité d'écoute, facilitant un travail commun efficace et constructif. Cependant, nous rencontrons parfois des difficultés avec d'autres clubs, pour lesquels de nombreuses relances sont nécessaires afin d'obtenir des réponses ou des informations. Il est essentiel que chaque club s'implique davantage dans ces échanges pour que nous puissions continuer à avancer ensemble dans l'intérêt de notre sport. Une communication rapide et proactive est un gage de succès collectif.

Pour faciliter ces échanges, chaque commission dispose de sa propre adresse e-mail, accessible sur notre site web. Ces outils sont là pour vous : utilisez-les et n'hésitez pas à solliciter le comité si vous avez besoin d'accompagnement ou de précisions.

J'en profite pour vous rappeler qu'en ce qui concerne les informations importantes du comité, ces dernières sont publiées chaque semaine dans le bulletin hebdomadaire (BH). Il est essentiel que tous les acteurs du basket en prennent connaissance régulièrement (dirigeants, entraîneurs, officiels …).

Cette première année de mandat a été marquée par de nombreux défis, dont une augmentation des incivilités autour des terrains. Ces comportements sont préoccupants et nécessitent une mobilisation collective pour protéger les valeurs de notre sport : respect, solidarité et fair-play.
En réponse à ces problèmes, le comité a désigné des délégués sur plusieurs matchs les week-ends. Leur présence a permis de désamorcer certaines situations délicates et de renforcer les échanges avec les clubs. Nous continuerons à développer cette initiative pour garantir une ambiance sereine et respectueuse sur les terrains.

Les incivilités constatées cette saison touchent l'ensemble des acteurs de notre sport : joueurs, entraîneurs, spectateurs et notamment les parents de joueurs. Ces comportements nuisent non seulement à l'image de notre sport, mais également au plaisir de pratiquer et de partager ces moments sportifs.

Nous appelons les présidents de clubs à sensibiliser tous les acteurs de leur structure : joueurs, entraîneurs, bénévoles, parents et spectateurs. Il est primordial de rappeler que le respect des règles et des adversaires est une composante essentielle de notre sport.
Le fair-play n'est pas une option, mais une obligation morale et sportive. Chaque club a un rôle central à jouer dans cette démarche, que ce soit en organisant des sessions de sensibilisation, en communiquant des rappels réguliers ou en adoptant une tolérance zéro face aux comportements déplacés.
Le comité poursuivra ses actions pour lutter contre ces dérives, avec des campagnes de sensibilisation, des formations pour les officiels et une présence renforcée sur les matchs.

Cette saison, nos jeunes talents ont encore une fois porté haut les couleurs de la Drôme Ardèche lors du Tournoi des Étoiles à Lons-le-Saunier.

- Les garçons se sont classés 4e après un parcours remarquable, et
- Les filles ont obtenu une honorable 7e place.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif exemplaire. Je tiens à féliciter les jeunes athlètes pour leur engagement, ainsi que les membres de la commission technique, les entraîneurs, bénévoles et les clubs qui les ont accompagnés. Vous êtes une source de fierté pour notre territoire et un exemple à suivre pour les générations futures.

Le dynamisme de nos clubs et de nos licenciés s'est également traduit par une saison riche en animations, stages et compétitions. Je tiens à féliciter toutes les équipes, qu'elles aient participé, atteint une finale ou remporté une compétition, pour leur engagement et leur esprit sportif.
Le comité a également enregistré des avancées significatives dans la gestion des événements et l'accueil des nouveaux licenciés. Ces progrès sont le reflet d'un travail collectif où chaque acteur a un rôle clé à jouer.

Notre Comité a grâce à cela enregistré une hausse du nombre de licenciés de 1% supplémentaires.

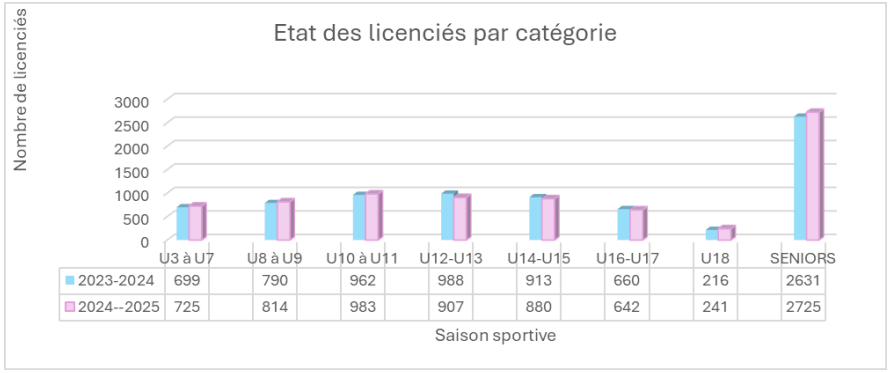

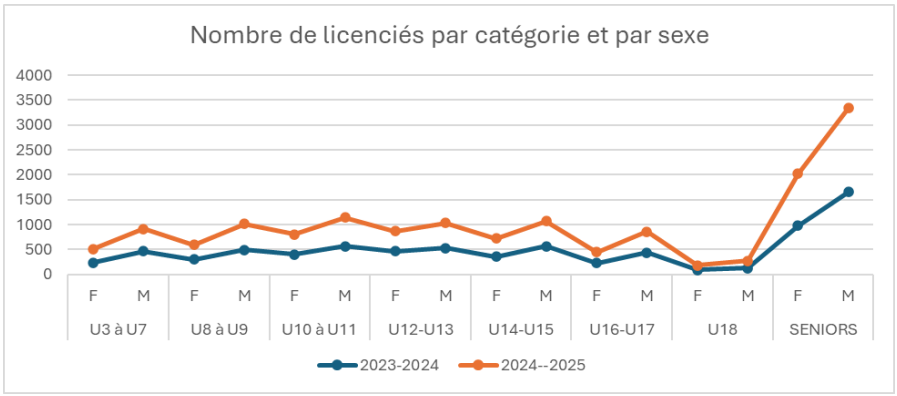

Alors que cette saison s'achève, il est temps de se tourner vers l'avenir. Parmi nos priorités pour les saisons à venir :

- Renforcer les actions de lutte contre les incivilités,
- Soutenir les clubs dans leurs démarches administratives et sportives,
- Améliorer encore la communication entre le comité et les clubs,
- Promouvoir les valeurs de notre sport auprès de tous les acteurs,
- Maintenir un haut niveau de formation pour nos officiels et entraîneurs.

Ces projets nécessitent l'implication de tous. Ensemble, nous continuerons à faire de la Drôme Ardèche un territoire où le basketball se développe dans un esprit convivial et respectueux.

En conclusion, je remercie encore une fois tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, au succès de notre sport : collaborateurs, bénévoles, clubs, joueurs et spectateurs.

Je vous souhaite à tous un bel été et un repos bien mérité avant de reprendre une nouvelle saison que je vous promets passionnante et pleine de défis.

Citation :

« Le talent permet de gagner des matchs, mais le travail d'équipe et l'intelligence permettent de remporter des championnats. »

Michael JORDAN

Charlotte CIVET rappelle que les documents ont été transmis en amont de l'assemblée générale et demande s'il y a des questions.

Le rapport moral ne suscitant pas de questions, Radouane BOUSELOUGUIA met au vote ce dernier.

⇨ Ce dernier est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

BIG TWELVE

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Radouane BOUSELOUGUIA présente une vidéo revenant sur le Big Twelve, événement phare de la saison, qui a été une très belle réussite à tous les niveaux. Il souligne la qualité de l'organisation et l'engouement suscité, malgré un délai de préparation particulièrement court – seulement deux mois et demi.

Il associe à cette réussite le club de Crussol, fortement mobilisé pour accueillir l'événement, et invite Frédéric HERMANT, président du club, à le rejoindre.
Radouane tient également à remercier les partenaires institutionnels : la commune, la communauté de communes, le département, ainsi que TSF et Cécile CHARIN, pour leur accompagnement précieux.

Il adresse également ses remerciements à la Ligue Auvergne Rhône Alpes et au comité du Rhône pour le prêt des terrains et du matériel (panier de basket), ainsi qu'à Laurent CLARY pour avoir assuré le transport du terrain en conduisant le camion. Un remerciement particulier est adressé à l'ensemble des bénévoles du club de Crussol ainsi qu'aux membres du comité présents le jour J, qui ont permis à cet événement d'être une belle vitrine pour le basket 3x3 sur le territoire Drôme Ardéchois.

Frédéric HERMANT prend également la parole pour souligner l'importance de la présence des équipes de France lors de cette semaine, notamment lors d'une journée d'exhibition à Guilherand Granges. Il évoque les beaux échanges entre les joueuses et les élèves présents sur cette journée, qui ont marqué les jeunes présents. Il conclut en qualifiant cet événement d'intense mais magnifique, témoignant de la réussite collective de l'événement.

cc

BILAN FINANCIER 2024/2025

M. Gilles CHASSON, Expert-comptable du cabinet Forvis - Mazars et M. Roger ARHANCET

Monsieur Gilles CHASSON, présente le bilan financier de la saison écoulée, sous un format imagé et pédagogique, permettant à chacun de bien comprendre les principaux mouvements financiers.

Il annonce un résultat d'exercice excédentaire de 31 705 €, traduisant une gestion saine et maîtrisée des finances du comité.

Gilles rappelle que l'exercice comptable s'est clôturé au 30 avril, et que compte tenu de la date de l'Assemblée Générale (le 19 juin), le délai pour établir les comptes a été particulièrement court. Il tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la finalisation de ce bilan dans les temps.

Il précise que ce résultat positif est le reflet d'un travail rigoureux et collectif, qui permet d'aborder sereinement les projets à venir.

Ci-après les comptes annuels (période du 1er mai 2024 au 30 avril 2025) établis par le Cabinet FORVIS MAZARS.

Comptes annuels

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025

COMITE DA BASKET-BALL

2 Place Edmond Regnault
26000 VALENCE
SIRET 35342713100035

forvis mazars

COMITE DA BASKET-BALL

Comptes annuels

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
0.2	Bilan Actif	4
0.3	Bilan Passif	5
0.4	Compte de résultat	6
0.5	Annexes	8
1	*Comptes annuels détaillés*	*9*
1.1	Bilan actif (Détail)	10
1.2	Bilan passif (Détail)	11
1.3	Compte de résultat (Détail)	12

CC

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du Comité Drôme Ardèche de Basket-Ball relatifs à l'exercice du **01/05/2024** au **30/04/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 755 692 €
- Produits d'exploitation : 722 792 €
- Excédent : 31 704 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VALENCE

Le 03 juin 2025

DocuSigned by:

50B0B3B7B18E498...

Philippe AUBERT

Expert-comptable

FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS VALENCE
5 avenue de Verdun
26000 VALENCE

Bilan Actif

Actif			Au 30/04/2025			Au 30/04/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	215 000	194 097	20 902	35 235
		Inst.techniques, mat.out.industriels	45 150	38 933	6 216	7 900
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	260 150	233 031	27 118	43 136
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL				
		Total I	**260 150**	**233 031**	**27 118**	**43 136**
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	68 895	319	68 576	56 483
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	101 687		101 687	67 036
		TOTAL	170 582	319	170 263	123 520
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	505 451		505 451	518 066
		Charges constatées d'avance (4)	52 858		52 858	53 829
		Total II	**728 892**	**319**	**728 573**	**695 415**
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**989 043**	**233 350**	**755 692**	**738 551**
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.30.6

Bilan Passif

	Passif	Au 30/04/2025	Au 30/04/2024
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	376 750	351 364
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	31 704	25 386
	Situation nette (sous-total)	**408 455**	**376 750**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	**408 455**	**376 750**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	38 773	58 790
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 193	79 452
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	18 901	23 313
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	117 924	104 643
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	97 443	95 601
	Total IV	**347 237**	**361 801**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**755 692**	**738 551**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.30.6

Compte de résultat

		Du 01/05/2024 Au 30/04/2025 12 mois	Du 01/05/2023 Au 30/04/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	13 677	13 510
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	41 540	26 600
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 724	4 211
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	660 850	621 848
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**722 792**	**666 170**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	525 194	476 509
	Aides financières	7 087	25 098
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 910	4 917
	Salaires et traitements	123 231	105 874
	Charges sociales	22 117	18 425
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 017	16 405
	Dotations aux provisions		319
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	162	0
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**698 721**	**647 549**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**24 070**	**18 621**

Edité à partir de Loop V5.30.6

Compte de résultat

		Du 01/05/2024 Au 30/04/2025 12 mois	Du 01/05/2023 Au 30/04/2024 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 974	5 917
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	5 974	5 917
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	341	481
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	341	481
	2. Résultat financier (III-IV)	5 633	5 436
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	29 704	24 057
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 000	0 1 498
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	2 000	1 498
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		168 0
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		169
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	2 000	1 329
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	730 767	673 586
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	699 062	648 200
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	31 704	25 386
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
	Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat Total		
	Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole Total		

Edité à partir de Loop V5.30.6

Informations générales

1. Présentation de l'association

Désignation de l'association : Comité Drôme Ardèche de Basket-Ball

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2025, dont le total est de 755 692 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 31 704 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni autre fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

3. Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC numéro 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

Comptes annuels détaillés

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025

COMITE DA BASKET-BALL

Bilan actif (Détail)

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Bilan Actif		30/04/2025	30/04/2024	Variation	%
Constructions		**20 902,36**	**35 235,69**	**-14 333,33**	**-40.68**
21310000	Batiments siege comite	215 000,00	215 000,00	0,00	
28131000	Amortis. siege batiment	-194 097,64	-179 764,31	-14 333,33	-7.97
Matériel outillage		**6 216,61**	**7 900,41**	**-1 683,80**	**-21.31**
21810000	Matériels hifi sono	11 031,10	12 255,10	-1 224,00	-9.99
21830000	Materiel de bureau et informatique	22 547,51	22 547,51	0,00	
21840000	Mobilier	11 571,74	11 571,74	0,00	
28181000	Amortis. materiel hifi sono	-5 870,53	-5 892,02	21,49	0.36
28183000	Amortis. mater.bureau et informa	-21 625,78	-21 263,78	-362,00	-1.7
28184000	Amortis mobilier	-11 437,43	-11 318,14	-119,29	-1.05
	Total Immobilisations corporelles	27 118,97	43 136,10	-16 017,13	-37.13
	TOTAL Actif immobilisé	27 118,97	43 136,10	-16 017,13	-37.13
Créances clients, usagers et comptes rattachés		**68 576,28**	**56 483,58**	**12 092,70**	**21.41**
41100000	Clubs collectif	68 895,38	56 802,68	12 092,70	21.29
49100000	Deprec. comptes clients	-319,10	-319,10	0,00	
Autres		**101 687,58**	**67 036,78**	**34 650,80**	**51.69**
40910000	Fournisseurs - acomptes s/commandes	3 396,30	237,38	3 158,92	NS
40980000	Rrr et avoirs a recevoir	109,08	120,20	-11,12	-9.25
46720000	Defraiements arbitres	98 182,20	66 679,20	31 503,00	47.25
	Total Créances	170 263,86	123 520,36	46 743,50	37.84
Disponibilités		**505 451,70**	**518 066,48**	**-12 614,78**	**-2.43**
51200000	Credit mutuel	241 386,46	266 562,35	-25 175,89	-9.44
51210000	Livret bleu credit mutuel	86 817,13	84 302,08	2 515,05	2.98
51230000	Perequation credit mutuel	13 078,07	6 636,67	6 441,40	97.06
51240000	Livret partenaire assoc	124 935,77	122 486,05	2 449,72	2
51700000	Caisse d'epargne	1 425,77	1 281,02	144,75	11.3
51710000	Livret caisse d'epargne	36 056,50	35 006,31	1 050,19	3
51870000	Banques produits a recevoir	1 752,00	1 792,00	-40,00	-2.23
Charges constatées d'avance		**52 858,00**	**53 829,00**	**-971,00**	**-1.8**
48600000	Charges constatees d avance	52 858,00	53 829,00	-971,00	-1.8
	Total Actif circulant	728 573,56	695 415,84	33 157,72	4.77
	TOTAL ACTIF	755 692,53	738 551,94	17 140,59	2.32

COMITE DA BASKET-BALL

Bilan passif (Détail)

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Bilan passif		30/04/2025	30/04/2024	Variation	%
Report à nouveau		**376 750,87**	**351 364,63**	**25 386,24**	**7.23**
11000000	Report a nouveau (solde crediteur)	376 750,87	351 364,63	25 386,24	7.23
Résultat de l'exercice		**31 704,52**	**25 386,24**	**6 318,28**	**24.89**
Résultat de l'exercice		31 704,52	25 386,24	6 318,28	24.89
Sous-total : Situation nette		408 455,39	376 750,87	31 704,52	8.42
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**38 773,41**	**58 790,10**	**-20 016,69**	**-34.05**
16410000	Emprunt pge	38 747,41	58 758,10	-20 010,69	-34.06
16884000	interet courus sur emprunt	26,00	32,00	-6,00	-18.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**74 193,76**	**79 452,82**	**-5 259,06**	**-6.62**
40100000	Fournisseurs collectif	6 775,19	68 819,38	-62 044,19	-90.16
40800000	Fournis. factures non parvenues	67 418,57	10 633,44	56 785,13	534.02
Dettes fiscales et sociales		**18 901,99**	**23 313,80**	**-4 411,81**	**-18.92**
42100000	Personnel remunerations collectif	0,00	6 263,03	-6 263,03	-100
42700000	Personnel : oppositions	1 106,51	759,80	346,71	45.63
42820000	Personnel - provision conges payes	9 185,00	8 250,00	935,00	11.33
43100000	Urssaf	2 772,72	2 650,73	121,99	4.6
43710000	Retraite	609,36	598,56	10,80	1.8
43780000	Ionis prevoyance	84,35	73,38	10,97	14.95
43790000	Mutuelle swisslife	730,72	567,48	163,24	28.77
43800000	Formation professionnelle	513,72	0,00	513,72	NS
43820000	Charges a payer - conges payes	1 745,00	1 526,00	219,00	14.35
43821000	Formation professionnelle	0,00	469,82	-469,82	-100
44210000	Prlv à la source	79,61	95,00	-15,39	-16.2
44400000	Etat - impots sur les benefices	596,00	566,00	30,00	5.3
44860000	Etat - cap taxes foncières	805,00	827,00	-22,00	-2.66
44861000	Cap taxe habitation	674,00	667,00	7,00	1.05
Autres dettes		**117 924,98**	**104 643,35**	**13 281,63**	**12.69**
41980000	Rrr et avoirs a accorder	3 240,00	3 200,00	40,00	1.25
46705000	Note de frais	323,48	374,85	-51,37	-13.7
46710000	Avances clubs des officiels	107 274,00	75 970,00	31 304,00	41.21
46861000	Subvention en nature à verser	7 087,50	25 098,50	-18 011,00	-71.76
Produits constatés d'avance		**97 443,00**	**95 601,00**	**1 842,00**	**1.93**
48700000	Produits constates d avance	97 443,00	95 601,00	1 842,00	1.93
Total IV		347 237,14	361 801,07	-14 563,93	-4.03
Total passif		755 692,53	738 551,94	17 140,59	2.32

COMITE DA BASKET-BALL

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Compte de résultat		30/04/2025	30/04/2024	Variation	%
Cotisations		**13 677,00**	**13 510,00**	**167,00**	**1.24**
75600000	Affiliations cotisations	13 677,00	13 510,00	167,00	1.24
Concours publics et subventions d'exploitation		**41 540,00**	**26 600,00**	**14 940,00**	**56.17**
74000000	Subventions DRAJES	1 500,00	0,00	1 500,00	NS
74010000	Subventions cg drome	21 200,00	16 700,00	4 500,00	26.95
74020000	Subventions cg ardèche	10 000,00	0,00	10 000,00	NS
74070000	Subventions ANS	8 840,00	9 900,00	-1 060,00	-10.71
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c		**6 724,86**	**4 211,76**	**2 513,10**	**59.67**
79100000	Transfert de charges	6 724,86	4 211,76	2 513,10	59.67
Autres produits		**660 850,44**	**621 848,68**	**39 001,76**	**6.27**
75800000	Produits divers gestion courante	4 921,63	13 616,01	-8 694,38	-63.85
75803000	Stages techniques / arbitres / divers	19 948,00	16 556,30	3 391,70	20.49
75804000	Participation ligue BFE/BFJ	4 200,00	2 660,00	1 540,00	57.89
75806000	Ventes licences engag assurances	568 896,57	545 568,86	23 327,71	4.28
75807000	Produits activites annexes	14 168,88	7 774,60	6 394,28	82.25
75807100	Ristournes FFBB	6 464,06	3 153,55	3 310,51	104.98
75808000	Penalites	40 071,30	28 161,36	11 909,94	42.29
75810000	Dons non affectes - partenariats	2 180,00	4 358,00	-2 178,00	-49.98
	Total des produits d'exploitation	*722 792,30*	*666 170,44*	*56 621,86*	*8.5*
Autres achats et charges externes		**525 194,84**	**476 509,60**	**48 685,24**	**10.22**
60210000	Fournitures consommables	436,78	873,66	-436,88	-50.01
60400000	Prestations communication	5 600,00	21 600,00	-16 000,00	-74.07
60500000	ACHAT PETIT MATERIEL	9 589,55	0,00	9 589,55	NS
60600000	Achats non stockes mat prem	22 574,82	5 490,82	17 084,00	311.14
60610000	Edf	3 660,71	4 390,76	-730,05	-16.63
60620000	Frais autoroute	806,84	688,72	118,12	17.15
60630000	Fournitures entretien siege equipem	370,80	300,00	70,80	23.6
60640000	Fournitures administratives	941,66	1 528,46	-586,80	-38.39
60642000	Achats trophees medailles	9 957,80	7 858,91	2 098,89	26.71
60660000	Equipement sportif/maillots	14 124,04	11 125,58	2 998,46	26.95
60680000	Autres achats et fournitures	520,03	2 528,18	-2 008,15	-79.43
60682000	Licences parts FFBB / Ligue	282 275,51	287 650,39	-5 374,88	-1.87
60900000	Rabais, & dÚduct.amendes clubs	0,00	-309,65	309,65	100
61100000	Hebergement restauration	30 659,18	32 242,02	-1 582,84	-4.91
61200000	loyer coficabail	13 024,60	12 987,90	36,70	0.28
61320000	Locations immobilieres	5 610,00	3 000,00	2 610,00	87
61350000	Locations (mat photocopieur div)	7 181,72	5 880,27	1 301,45	22.13
61351000	Locations standards téléphonique	2 301,84	1 486,74	815,10	54.82
61400000	Charges de copropriete	1 363,71	1 703,71	-340,00	-19.96
61510000	Entretien et reparations	380,18	197,90	182,28	92.11
61520000	Entretien immobilier	37 294,46	9 951,84	27 342,62	274.75
61530000	Entretien vehicule	1 185,53	1 044,00	141,53	13.56
61560000	Maintenance informatique	701,00	958,28	-257,28	-26.85
61600000	Assurance batiments vehicules	3 928,67	3 485,33	443,34	12.72
61850000	Frais de colloques semin	990,00	0,00	990,00	NS
62100000	Frais supervision arbitrage	4 313,80	6 029,76	-1 715,96	-28.46
62260000	Honoraires	7 159,00	3 296,00	3 863,00	117.2
62261000	Cotisation dpsa / cdos	316,00	226,00	90,00	39.82
62263000	Intervenants com technique	1 615,34	3 351,51	-1 736,17	-51.8
62267000	Formations	350,00	0,00	350,00	NS
62269000	Télésurveillance	585,64	591,57	-5,93	-1
62300000	Publicite - relations publiques	411,75	81,80	329,95	403.36
62330000	Actions (evenements)	2 388,36	0,00	2 388,36	NS
62340000	Aides / dons	5 688,70	2 289,54	3 399,16	148.46
62400000	Transport biens & colectifs	979,00	0,00	979,00	NS
62510000	Deplacements elus non elus salaries	8 519,37	7 361,20	1 158,17	15.73
62560000	Missions elus non elus	16 875,84	17 931,81	-1 055,97	-5.89

COMITE DA BASKET-BALL

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Compte de résultat		30/04/2025	30/04/2024	Variation	%
62600000	Frais postaux telecomm	6 880,31	7 912,54	-1 032,23	-13.05
62700000	Services bancaires	613,10	585,05	28,05	4.79
62800000	VIGI AGENT DE SURETE	4 415,40	0,00	4 415,40	NS
62810000	Affiliations cotisations et divers	8 603,80	8 693,20	-89,40	-1.03
62820000	Frais de sécurité	0,00	1 495,80	-1 495,80	-100
Aides financières		**7 087,50**	**25 098,50**	**-18 011,00**	**-71.76**
65700000	Subventions en nature à verser	7 087,50	25 098,50	-18 011,00	-71.76
Impôts, taxes et versements assimilés		**4 910,00**	**4 917,00**	**-7,00**	**-0.14**
63512000	Taxes foncieres	2 335,00	2 408,00	-73,00	-3.03
63513000	Taxe habitation	1 979,00	1 943,00	36,00	1.85
63780000	Impots et taxes diverses	596,00	566,00	30,00	5.3
Salaires et traitements		**123 231,53**	**105 874,14**	**17 357,39**	**16.39**
64100000	Rémunération du personnel	112 290,37	98 093,06	14 197,31	14.47
64120000	Provision conges payes	935,00	1 957,00	-1 022,00	-52.22
64140000	Indemnites et avantages divers	10 006,16	5 824,08	4 182,08	71.81
Charges sociales		**22 117,96**	**18 425,35**	**3 692,61**	**20.04**
64510000	Cotisations urssaf	14 064,66	12 004,74	2 059,92	17.16
64520000	Cotisations ioni prevoyance	495,81	376,77	119,04	31.59
64530000	Cotisations retraite arrco	3 044,87	2 587,64	457,23	17.67
64580000	Cotisations formation professio	2 184,66	1 974,41	210,25	10.65
64590000	Mutuelle swisslife	1 461,36	851,39	609,97	71.64
64599000	Charges sociales sur conges payes	219,00	182,00	37,00	20.33
64750000	Medecine du travail	647,60	448,40	199,20	44.42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		**16 017,13**	**16 405,20**	**-388,07**	**-2.37**
68110000	Dot. amort immobilisations	16 017,13	16 405,20	-388,07	-2.37
Dotations aux provisions		**0,00**	**319,10**	**-319,10**	**-100**
68174000	Dot. deprec. creances clients	0,00	319,10	-319,10	-100
Autres charges		**162,59**	**0,53**	**162,06**	**NS**
65800000	Charges diverses gestion courante	162,59	0,53	162,06	NS
	Total des charges d'exploitation	*698 721,55*	*647 549,42*	*51 172,13*	*7.9*
	Résultat d'exploitation	24 070,75	18 621,02	5 449,73	29.27
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés		**5 974,96**	**5 917,95**	**57,01**	**0.96**
76400000	Produits financiers	5 974,96	5 917,95	57,01	0.96
	Total des produits financiers	*5 974,96*	*5 917,95*	*57,01*	*0.96*
Intérêts et charges assimilées		**341,19**	**481,73**	**-140,54**	**-29.17**
66116000	Intérêts sur emprunts	341,19	481,73	-140,54	-29.17
	Total des charges financières	*341,19*	*481,73*	*-140,54*	*-29.17*
	Résultat financier	5 633,77	5 436,22	197,55	3.63
	Résultat courant avant impôt	29 704,52	24 057,24	5 647,28	23.47
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**0,00**	**0,03**	**-0,03**	**-100**

COMITE DA BASKET-BALL

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025 (Bilan)

Compte de résultat	30/04/2025	30/04/2024	Variation	%
77180000 Autres produits except. de gestion	0,00	0,03	-0,03	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**2 000,00**	**1 498,00**	**502,00**	**33.51**
77520000 Produits de cessions d'éléments d'actif	2 000,00	1 498,00	502,00	33.51
Total des produits exceptionnels	2 000,00	1 498,03	501,97	33.51
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**0,00**	**168,72**	**-168,72**	**-100**
67180000 Autres charges except. de gestion	0,00	168,72	-168,72	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	**0,00**	**0,31**	**-0,31**	**-100**
67800000 Autres charges exceptionnelles	0,00	0,31	-0,31	-100
Total des charges exceptionnelles	0,00	169,03	-169,03	-100
Résultat exceptionnel	2 000,00	1 329,00	671,00	50.49
Total des produits	**730 767,26**	**673 586,42**	**57 180,84**	**8.49**
Total des produits	730 767,26	673 586,42	57 180,84	8.49
Total des produits	730 767,26	673 586,42	57 180,84	8.49
Total des charges	**699 062,74**	**648 200,18**	**50 862,56**	**7.85**
Total des charges	699 062,74	648 200,18	50 862,56	7.85
Total des charges	699 062,74	648 200,18	50 862,56	7.85
Excédent ou déficit	31 704,52	25 386,24	6 318,28	24.89

cc

VOTE RAPPORT FINANCIER

Radouane BOUSELOUGUIA demande s'il y a des questions concernant ce dernier.

Le rapport financier ne suscitant pas des questions, il met au vote ce dernier.

⇨ Validé à l'unanimité des personnes présentes.

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

M. Gilles CHASSON, Expert-comptable du cabinet Forvis-Mazars et M. Roger ARHANCET

Gilles CHASSON présente le budget prévisionnel de la saison à venir, élaboré en collaboration avec l'ensemble des membres du comité directeur.

Il détaille les principales variations apportées aux différentes lignes budgétaires, en lien avec les projets et orientations définis collectivement.

Le budget présenté affiche un excédent prévisionnel de 1 780 €, signe d'une volonté de maintenir une gestion prudente et équilibrée.

Gilles se montre confiant quant à la tenue de ce budget, rappelant que la gestion de l'association est très rigoureusement suivie, et que les outils mis en place permettent une grande lisibilité des finances.

COMITE DROME ARDECHE DE BASKET BALL

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

CHARGES	Prévisions 2025/2026		PRODUITS	Prévisions 2025/2026	
ACHAT (60)		334 400,00 €	PRODUITS (70)		602 680,00 €
Achat Licences/Mutations	288 400,00 €		Prestations de services (Stages Technique et Arbitre)	19 300,00 €	
Achat Non Stocké (Fourniture, EDF...)	12 000,00 €		Ventes (Licences/Engagement...)	572 500,00 €	
Achat Fournitures (Administratif,FFBB,Trophées,Maillots..)	30 000,00 €		Produits des Activités annexes (Camps-Frais communication ...)	2 880,00 €	
Autres Achats et fournitures	4 000,00 €		Autres produits activités annexes	8 000,00 €	
SERVICES EXTERIEURS (61)		69 300,00 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)		84 200,00 €
Sous Traitance Générale (Hébergement/Restauration...)	33 000,00 €		Conseil départemental de la Drôme	21 200,00 €	
Locations (Photocopieur/Services...)	24 000,00 €		Conseil départemental de l'Ardèche	36 000,00 €	
Entretien et Réparations	5 000,00 €		Région Auvergne Rhône-Alpes	15 000,00 €	
Assurances	3 800,00 €		Subventions Diverses PSF et FDVA	12 000,00 €	
Documentation			Subventions sur actions reportées	- €	
Charges de copropriété	2 000,00 €				
Divers	1 500,00 €		Autres Produits de Gestion (75)		24 500,00 €
Autre Services Exterieurs (62)		135 100,00 €			
			Ristournes (sur Assurances et Championnats de France)	4 000,00 €	
			Affiliations/Cotisations/Participation Ligue/CD	13 500,00 €	
Actions / Evènements	50 000,00 €		Partenariat	7 000,00 €	
Frais CDO	8 000,00 €				
Publicité-Réception-Dons	7 500,00 €		PRODUITS FINANCIERS (76)		2 500,00 €
Déplacements/Missions	27 000,00 €		Produits Financiers	2 500,00 €	
Affiliations/Cotisations	9 000,00 €				
Frais Postaux et Télécommunication	8 000,00 €		Reprise sur Provision (781)		
Services Bancaires, autres	600,00 €				
Honoraires	25 000,00 €		Reprise sur Provision pour risques et charges	- €	
Impôts et Taxes (63)		5 100,00 €			
Taxe Foncière	2 500,00 €				
Autres Impôts et Taxes	2 600,00 €				
Charges de Personnel (64)		150 000,00 €			
Rémunération du personnel	125 000,00 €				
Charges Sociales	25 000,00 €				
Autres Charges du Personnel (Précarité/Congés Payés/Formation)					
Autres Charges de Gestion courante (65)		2 000,00 €			
Autres Charges de Gestion courante (65)	2 000,00 €				
Charges Financieres (66)		200,00 €			
Charges d'intérêts	200,00 €				
DOTATION DE L'EXERCICE (68)		16 000,00 €			
Dotations aux Amortissements	16 000,00 €				
TOTAL		712 100,00 €			713 880,00 €
SOIT UN EXCEDENT DE		1 780,00 €			

VOTE BUDGET PREVISIONNEL

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Radouane BOUSELOUGUIA demande s'il y a des questions concernant le budget prévisionnel.

Ce dernier ne suscitant pas de questions, il met au vote le budget prévisionnel.

⇨ Validé à l'unanimité des personnes présentes.

Gilles CHASSON, en qualité de représentant du cabinet FORVIS MAZARS prend la parole pour annoncer qu'une participation sera remise au comité, en signe de soutien. Il exprime également le plaisir qu'il a de venir régulièrement au sein du comité, soulignant la qualité des échanges et la transparence de la gestion.

Il revient toutefois sur un point préoccupant : la hausse significative des amendes, déjà soulignée par Charlotte CIVET dans son rapport moral, qu'il juge regrettable pour la dynamique sportive et associative.

À l'issue de cette séquence, le comité offre un présent à Gilles CHASSON, en reconnaissance de son engagement et du travail effectué. Gilles remercie chaleureusement l'ensemble du comité pour sa confiance et son soutien.

RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES

M. Josselin ROBERT

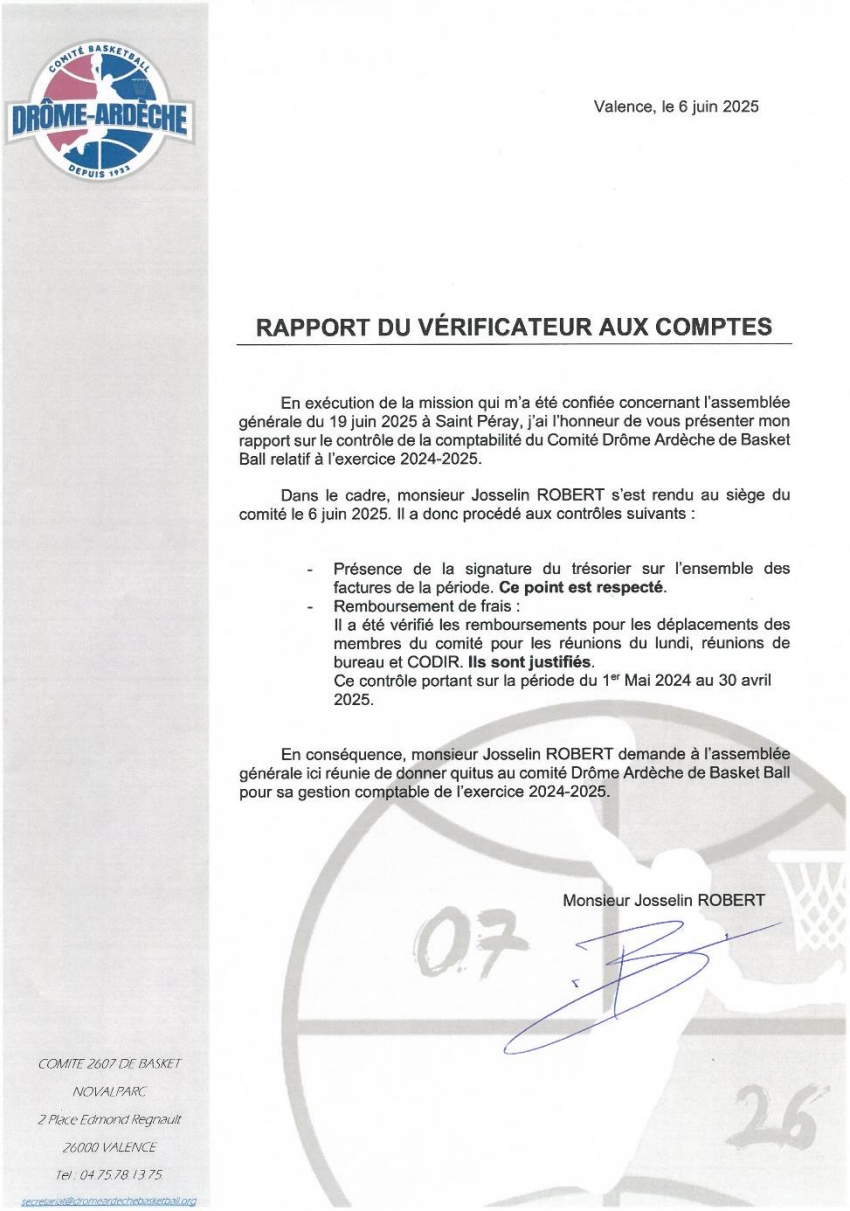

COMITE 2607 DE BASKET
NOVALPARC
2 Place Edmond Regnault
26000 VALENCE
Tel : 04 75 78 13 75
secretariat@dromeardechebasketball.org

Valence, le 6 juin 2025

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

En exécution de la mission qui m'a été confiée concernant l'assemblée générale du 19 juin 2025 à Saint Péray, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le contrôle de la comptabilité du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball relatif à l'exercice 2024-2025.

Dans le cadre, monsieur Josselin ROBERT s'est rendu au siège du comité le 6 juin 2025. Il a donc procédé aux contrôles suivants :

- Présence de la signature du trésorier sur l'ensemble des factures de la période. **Ce point est respecté**.
- Remboursement de frais :
  Il a été vérifié les remboursements pour les déplacements des membres du comité pour les réunions du lundi, réunions de bureau et CODIR. **Ils sont justifiés**.
  Ce contrôle portant sur la période du 1er Mai 2024 au 30 avril 2025.

En conséquence, monsieur Josselin ROBERT demande à l'assemblée générale ici réunie de donner quitus au comité Drôme Ardèche de Basket Ball pour sa gestion comptable de l'exercice 2024-2025.

Monsieur Josselin ROBERT

Radouane BOUSELOUGUIA excuse Josselin ROBERT qui n'a pu être présent parmi nous.

Charlotte CIVET fait la lecture du compte-rendu et demande quitus à l'Assemblée Générale.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est mis au vote

⇨ Validé à l'unanimité des personnes présentes.

Radouane BOUSELOUGUIA remercie Josselin ROBERT pour son travail et sa réactivité.

cc

RENOUVELLEMENT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Le président procède à la demande de candidature pour le poste de vérificateur aux comptes.

Il annonce que Josselin ROBERT, actuellement en fonction, souhaite renouveler sa candidature pour un nouveau mandat.

Aucune nouvelle candidature n'est exprimée parmi l'assemblée.

La candidature de Josselin ROBERT est mise au vote.

⇨ Validé à l'unanimité des personnes présentes.

Josselin ROBERT est ainsi renouvelé dans ses fonctions de vérificateur aux comptes du Comité Drôme-Ardèche de Basketball.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que les dispositions financières ont été envoyées en amont à l'ensemble des clubs.

Il détaille les modifications proposées cette saison, en précisant que certains retours de présidents de clubs, notamment concernant les amendes administratives, ont été pris en compte.

Concernant les amendes liées aux comportements, le président indique clairement que ces montants ne seront pas modifiés. Il insiste sur la nécessité, pour les clubs, de répercuter ces amendes sur les licenciés concernés, et les invite à adapter leur règlement intérieur en conséquence.

Radouane souligne que le début de saison a été particulièrement tendu sur le plan disciplinaire, avec une hausse notable des incivilités jusqu'à décembre. Face à cette situation, des appels aux clubs ont été lancés pour inciter à un retour au respect des règles et des valeurs du sport. Il rappelle que le levier financier reste aujourd'hui l'un des seuls moyens réellement dissuasifs pour corriger les comportements inappropriés.

Il insiste également sur le principe d'équité appliqué au sein du comité depuis 12 ans, et affirme qu'aucune adaptation individuelle ne sera faite.

Enfin, il invite les clubs à lire attentivement les règlements et les dispositions financières, afin d'éviter tout malentendu ou mauvaise surprise en cours de saison.

Une table ronde sera proposée en début de saison prochaine, afin de poursuivre les échanges sur ce sujet important.

Olivier MOUNIER (DEUME) prend la parole et soulève une question concernant FBI, l'outil de gestion des licences. Il demande s'il est possible d'importer la base des licenciés directement dans le logiciel du club, afin d'éviter les erreurs de saisie sur les feuilles de match.

👉 En réponse, il est précisé qu'un échange régulier est maintenu avec la Fédération concernant l'évolution de FBI. L'outil fait l'objet de mises à jour fréquentes, et de nouvelles améliorations sont attendues pour la saison prochaine. Cette fonctionnalité d'import pourrait effectivement aider à limiter les erreurs qui sont à l'origine de certaines amendes. Il est aussi rappelé que FBI génère des alertes que certains clubs choisissent malgré tout d'ignorer. En cas de dysfonctionnement, il est essentiel de prévenir rapidement la Commission des Compétitions.

Olivier MOUNIER (DEUME) revient ensuite sur la question des clubs qui font forfait et qui doivent malgré tout payer les frais kilométriques.

👉 Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que ce choix a été acté et voté par les clubs il y a quatre ans lors d'une précédente Assemblée Générale.

cc

Le président demande s'il est nécessaire de revenir sur cette règle ? Aucune personne dans l'assistance n'a manifesté ce besoin, la règle reste maintenue en l'état.

Il en profite également pour confirmer qu'il n'y a pas d'augmentation prévue sur le prix des licences cette saison.

Christophe COISSARD (Mercurol) exprime son étonnement face au montant des amendes pour fautes techniques, qu'il juge élevé par rapport à d'autres comités et à la Ligue.

👉 Il lui est répondu que ces tarifs sont en place depuis 12 ans au sein du Comité Drôme Ardèche, et qu'ils ont été pensés pour être dissuasifs afin de lutter contre les comportements inappropriés sur et autour des terrains. La Ligue a adopté ce procédé depuis la saison dernière et le montant des amendes risque d'évoluer au même titre que les incivilités. Concernant les autres comités, le montant des amendes concernant les fautes techniques est certes un peu moins important, mais le nombre d'incivilités est lui, supérieur à celui du comité Drôme Ardèche.

Stéphane RIVAT (Saint Pierre de Bœuf) explique avoir reçu une amende après avoir omis de cocher la case "arbitre" lors de la prise d'une licence dirigeant.

👉 Mélanie BLANC intervient pour clarifier la situation : pour arbitrer ou jouer, un certificat médical spécifique est requis (notamment en lien avec les risques d'AVC), ce qui n'est pas le cas pour une simple licence dirigeant. D'où la nécessité de bien cocher la case correspondante lors de la demande de licence.

Une discussion s'ensuit également concernant la possibilité pour un entraîneur d'arbitrer, soulevant différents cas concrets et échanges entre les participants.

OUVERTURE DE L'ELECTION PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE

M. Frédéric HERMANT

Au nom de la commission électorale composée de :

- Mme Karine OTMANI de l'USCP Portes les Valence
- M. Stéphane OLAGNON de Valence Bourg Basket
- Et moi-même de Crussol Basket

Nous nous sommes rendus au siège du comité pour le contrôle de la candidature à l'élection du comité directeur de Mme Christine VAN ROY ainsi que les candidatures de Mme Jocelyne GRIMAUD et M. Radouane BOUSELOUGUIA au titre de l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération.

Nous avons vérifié l'exactitude des éléments des différentes candidatures, à savoir :

- Si le ou la licencié(e) est bien âgé d'au moins 16 ans.
    - Vérification faite sur le logiciel fédéral FBI

- Si le ou la licencié(e) est bien licencié depuis au moins 6 mois.
    - Vérification faite sur le logiciel fédéral FBI

- La date d'envoi du recommandé.
    - Les candidats ont bien fait parvenir leur candidature par recommandé avant le 16 mai 2025

- Pour la candidature de Mme Christian VAN ROY pour le poste de médecin du comité, nous avons vérifié que cette dernière est bien inscrite à l'ordre des médecins par l'attribution d'un numéro RPPS.

Après toutes ces vérifications, la commission électorale valide la candidature de Mme Christine VAN ROY à l'élection du comité directeur, ainsi que les candidatures de Mme Jocelyne GRIMAUD et M. Radouane BOUSELOUGUIA au titre de l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération.

PREMIER TOUR DES ELECTIONS POUR LES POSTES DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Le président rappelle qu'il n'y a qu'une seule candidature, à savoir :

- Mme Christine VAN ROY

Il appelle les clubs à aller voter grâce aux bulletins qui leurs ont été remis lors de l'émargement.

cc

PREMIER TOUR DES ELECTIONS POUR LES POSTES DE DÉLÉGUÉS DU COMITÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFBB

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Le président explique qu'il y a deux candidatures en tant que délégué pour représenter le comité à l'assemblée générale de la Fédération, à savoir :

Délégués :

- Jocelyne GRIMAUD
- Radouane BOUSELOUGUIA

Radouane BOUSELOUGUIA met au vote ces candidatures.

⇨ Validé à l'unanimité des personnes présentes.

RESULTAT DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS POUR LES POSTES DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

M. Damien DUC GAYFFIER

Suite au dépouillement, Damien DUC-GAYFFIER annonce les résultats du premier tour des élections pour les postes de membres du comité directeur suite à la candidature de Christine VAN ROY, à savoir :

Le nombre de voix est de : 7899 voix

Le quorum exigible est de : 3951 voix

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de : 7892 voix

Résultat du dépouillement :

Vote Pour : 7692

Bulletins nul : 200

⇨ La candidature de Christine VAN ROY est donc validée à la majorité.

COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Responsable : Christelle GUERIN

Calendrier

Le calendrier de la saison a été envoyé fin juin pour vous permettre d'organiser vos différentes manifestations sans nuire aux divers championnats. Certains oublient de l'étudier.

Engagements

Nouveauté cette saison, nous avons décidé de demander les engagements via le lien puis de les faire valider par les clubs sur FBI. Les clubs ont pu rentrer l'entraîneur de chaque équipe. L'entraîneur n'avait plus qu'à noter son numéro de licence, son nom et son prénom apparaissaient dans le bandeau déroulant de l'e-marque. Cela a considérablement diminué les erreurs et de ce fait les amendes sur les entraîneurs.
En cas de changement d'entraîneur en cours de saison, les clubs avaient la possibilité de nous le signaler par mail afin que la commission effectue la modification mais peu l'ont fait.

Informations - Contacts

Malheureusement, nous ne pouvons pas toujours réagir dans l'instant aux questions que vous nous posez dans la boîte mail de la commission des compétitions.
De plus, nous répondons aux correspondants ou aux présidents de clubs uniquement.
Toutefois, certaines réponses peuvent être directement trouvées dans les BH ou sur le site du comité. Avant de nous solliciter, pensez à aller voir les règlements. Nous essayons, dans la mesure du possible, d'être réactifs et de vous donner satisfaction.
N'oubliez pas que les membres de la commission ne sont que des BÉNÉVOLES mais qu'ils font le maximum pour être réactifs et efficaces.
Correspondants de clubs, n'omettez pas de transmettre les informations aux différentes personnes concernées (entraîneurs, responsables d'équipe, …).
Vous pouvez trouver tous les règlements, les BH et les comptes rendus sur le site du Comité dans le centre de ressources.
En ce qui concerne les 5 ou 7 majeurs, tenez vos listes à jour en vous servant des BH.
Les certificats médicaux sont envoyés trop tardivement surtout en fin de saison, avant les phases finales. Il faut nous les faire parvenir immédiatement après la blessure ou après la prolongation d'arrêt de sport car nous sommes peu disponibles à cette période. Pensez à vérifier le nombre de rencontres couvertes par le certificat médical, cela évitera les erreurs de nombre de matchs pour les phases finales.

Délégués

Cette saison, des délégués du Comité ont été régulièrement présents dans vos salles. La plupart des clubs ont apprécié cette présence qui permet d'échanger et d'éviter des incivilités, trop nombreuses malheureusement.

Saison

Le début de saison 2024-2025 s'est effectué en même temps que celui de la Ligue AURA, à savoir dès le 21 septembre pour les seniors et les catégories D1 Jeunes rejoints le 28 septembre par les D2.

- La saison s'est scindée en deux phases chez les seniors et trois chez les jeunes ;
- La 1ère phase en D1 jeunes a permis de connaître les 18 équipes (3 par catégorie) qui ont accédé au

cc

championnat Ligue pour la suite de la saison. Des matchs de barrage ont dû être effectués pour la qualification des U18M.

- Pour déterminer les équipes évoluant en Division 1 pour la 3ème phase, des matchs de barrage ont eu lieu entre les derniers de D1 et les premiers de D2 à la fin de la phase 2.

Feuilles de match

Les codes e-marque ne doivent pas être générés trop tôt sinon les arbitres risquent de ne pas apparaitre dans le bandeau déroulant. De plus, pour les phases finales, ce n'est pas aux clubs à générer les codes mais c'est la commission des compétitions qui le fait.

Pour les championnats départementaux, la commission des compétitions a vérifié 836 feuilles de rencontres seniors (1ère phase : 410 ; 2ème phase : 415 ; phases finales : 21), et 2 191 feuilles de rencontre jeunes (1ère phase : 346 ; 2ème phase : 471 ; 3ème phase : 969 ; phases finales : 54), ainsi que les 24 rencontres de barrage D1-D2 à l'issue de la phase 1 et les 3 rencontres U18M pour la montée en ligue soit 2703 feuilles au total.

C'est un gros travail effectué chaque fin de week-end par les membres de la commission puisqu'il faut vérifier les 5 majeurs, relever les fautes techniques, disqualifiantes, vérifier les licenciés dès qu'une erreur de n° de licence, nom, prénom apparait dans le post contrôle …

CHAMPIONNATS 2024-2025	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
U21	-	-	-
U18 D1	111 (18+30+60+3)	123 (30+30+60+3)	234 (48+60+120+6)
U18 D2	106 (18+25+60+3)	164 (36+65+60+3)	270 (54+90+120+6)
U18 D3	3 (0 + 0 + 0 + 3)	67 (0 + 0 + 64 + 3)	6 (0 + 0 + 64 + 6)
U15 D1	133 (40+30+60+3)	111 (18+30+60+3)	244 (58+60+120+6)
U15 D2	103 (24+36+40+3)	159 (36+60+60+3)	262 (60+96+100+6)
U15 D3	35 (0 + 0 + 32 + 3)	63 (0 + 0 + 60 + 3)	98 (0 + 0 + 92 + 6)
U13 D1	115 (22+30+60+3)	114 (26+25+60+3)	229 (48+55+120+6)
U13 D2	139 (36+40+60+3)	175 (42+70+60+3)	314 (78+110+120+6)
U13 D3	43 (0 + 0 + 40 + 3)	76 (0 + 0 + 73 + 3)	119 (0 + 0 + 113 + 6)
JEUNES	788 (158+191+412+27)	1052 (188+280+557+27)	1840 (346+471+969+54)

CHAMPIONNATS 2024-2025	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
PR	123 (60 + 60 + 3)	123 (60 + 60 + 3)	246 (120 + 120 + 6)
D2	83 (40 + 40 + 3)	123 (60 + 60 + 3)	206 (100 + 100 + 6)
D3	83 (40 + 40 + 3)	123 (60 + 60 + 3)	206 (100 + 100 + 6)
D4	-	148 (90 + 55 + 3)	148 (90 + 55 + 3)
D5	-	30 (0 + 30 + 0)	30 (0 + 30 + 0)
SENIORS	289 (140 + 140 + 9)	547 (270 + 265 + 12)	836 (410 + 405 + 21)

À celles-ci, il convient d'ajouter les 52 feuilles des coupes seniors ainsi que les 110 des coupes jeunes soit un total de 162 rencontres à contrôler.

COUPES 2024-2025	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
SENIORS	22	30	52
U18	18	20	38
U15	23	18	41
U13	15	16	31
TOTAL	78	84	162

Au bout du compte, la commission des compétitions a contrôlé 2838 feuilles de rencontres auxquelles doivent s'ajouter celles des championnats régionaux et fédéraux pour les contrôles des 7 et 5 majeurs.

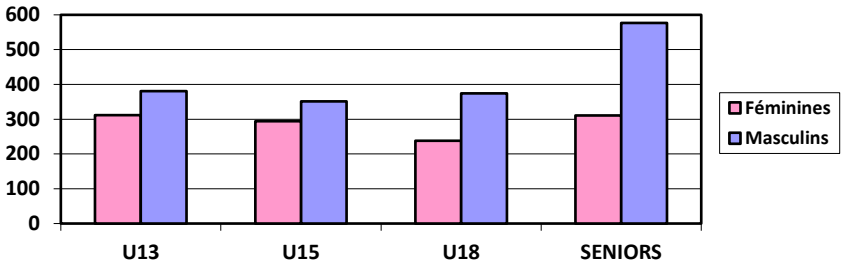

Cette saison, les clubs ont satisfait, à de très rares exceptions, à l'envoi des feuilles des matchs dès la fin des rencontres.

Contrôle des feuilles de match

Le post-contrôle e-marque nous signale toutes les anomalies sur les feuilles des rencontres :

- Vérifiez que votre feuille est bien remplie avant de commencer la rencontre (noms, numéros de licence et club d'appartenance OTM et délégué de club au verso de la feuille). Attention lorsqu'un joueur avait une licence commençant par BC la saison précédente et une VT la nouvelle saison.
- Attention aux erreurs dans les noms, prénoms et numéros de licence.
- Vérifiez les surclassements et/ou la qualification des joueurs avant d'inscrire les noms sur la feuille de marque : cela évitera des rencontres perdues par pénalité.
- Vérifiez que le joueur à bien une licence compétition (C), la seule qui permet de participer à un championnat.
- Cependant, n'hésitez pas à nous signaler les problèmes que vous avez rencontrés et/ou de l'inscrire dans les réserves.

Championnats seniors

Cette saison, le championnat a été organisé, à l'instar de celui de la Ligue AURA, en deux phases avec des poules de 6.
À l'issue de la première phase, les trois premiers de chaque poule se sont qualifiés en poule haute et les trois derniers en poule basse.
Pour la seconde phase, les équipes n'ont pas conservé les résultats de la première et sont donc reparties à zéro.
De plus, les demi-finales se sont jouées sur terrain désigné par le comité.
Nous avons eu 56 équipes masculines et 32 équipes féminines, le même nombre que la saison précédente.

	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
SENIORS	32 (=)	56 (=)	88 (=)

Championnats Jeunes

En raison d'un nombre restreint d'engagements d'équipes U21M (3), nous n'avons pas pu organiser un championnat. Les équipes concernées ont pu intégrer le championnat régional.
Pour les autres catégories, après une première phase d'accession en Ligue et de championnat, la commission des compétitions a organisé une deuxième phase avec uniquement des matchs aller jusqu'à fin décembre. Cette organisation permet d'obtenir un meilleur brassage pour la troisième phase qui s'est déroulée jusqu'à mi-avril avant les parties finales.
Tout comme les seniors, les demi-finales se sont jouées sur terrain désigné par le comité.

Il y a eu une augmentation en Masculins (10 équipes en plus) et en Féminines (6 équipes en plus).

	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
U21	-	0 (- 6)	0 (- 6)
U18	28 (+ 1)	46 (+ 16)	74 (+ 17)
U15	34 (+ 7)	39 (- 2)	73 (+ 5)
U13	38 (- 2)	47 (+ 2)	85 (=)
TOTAL	100 (+ 6)	132 (+ 10)	232 (+ 16)

Total des équipes engagées de U13 à seniors

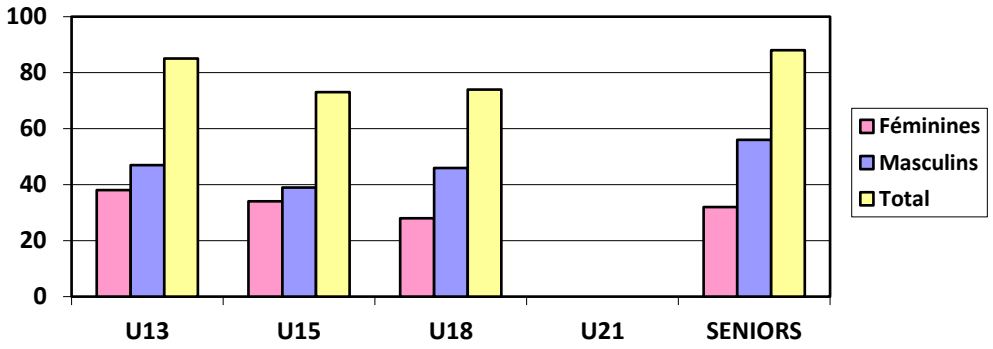

Engagements Coupes Drôme Ardèche

COUPES 2024-2025	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
SENIORS	23 (+5)	33 (-1)	56 (+4)
U18	20 (+4)	21 (+4)	41 (+8)
U15	24 (+10)	20 (-1)	44 (+9)
U13	16 (+1)	17 (+2)	33 (+3)
TOTAL	83 (+20)	91 (+4)	174 (+24)

Reports, inversions et matchs avancés

Comme les saisons précédentes, certains clubs ne répondent pas aux dérogations. Contactez-vous et mettez-vous d'accord avant de faire une dérogation et répondez-y rapidement.

- Les dérogations doivent être faites au moins 1 mois avant la date de la rencontre.
- Les clubs doivent répondre (positivement ou négativement) aux dérogations au moins 21 jours avant la date de la rencontre. Si cela n'est pas fait, la commission des compétitions se réserve le droit d'accepter ou de refuser la dérogation sans consultation des clubs concernés.
- Les dérogations concernant les PRF ou PRM non motivées ou sans motif valable ont été automatiquement supprimées.
- Les dérogations au motif d'un match de niveau supérieur (CF ou Ligue) ont été automatiquement acceptées.

Pour information, 688 dérogations des U13 aux seniors ont été traitées.
518 ont été acceptées (75,3 %) et 170 ont été refusées (24,7 %), soit par le club adverse, soit par la commission des compétitions.

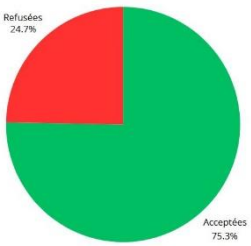

Palmarès saison 2024 - 2025

Un grand merci aux clubs de :

- CHOMÉRAC pour les matchs U18M de montée en Ligue ;
- BOURG DE PÉAGE, CHATEAUNEUF SUR ISÈRE, ÉCLASSAN et VALENCE BOURG pour les demi-finales Coupes ;
- PORTES LES VALENCE pour les finales de coupe Seniors ;
- BC NORD ARDECHE, CHOMÉRAC, LE CHEYLARD, ST JEAN DE MUZOLS, ST PAUL 3 CHÂTEAUX et VERNOSC DAVÉZIEUX pour les demi-finales des championnats ;
- BC NORD ARDÈCHE pour l'organisation des finales Drôme Ardèche D3 et DM4 ;
- CRUSSOL BASKET pour l'organisation des finales Drôme Ardèche D1 et D2.

COUPES		
	FÉMININES	MASCULINS
SENIORS	SERRIERES 1	ECLASSAN 1
U18	ECLASSAN	IE- BC NORD ARDECHE 1
U15	CHOMERAC 1	ST SORLIN JARCIEU 1
U13	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	VALENCE BOURG 1

CHAMPIONNATS				
FÉMININES	SENIORS	U18	U15	U13
D1 - PRF	SERRIERES 1	ST VALLIER	CHAVANAY	VERNOSC DAVEZIEUX
D2	MERCUROL 1	PIERRELATTE	LE TEIL	ANDANCE
D3	TAIN TOURNON	IE- BC NORD ARDECHE	IE- BC NORD ARDECHE	PORTES LES VALENCE

CHAMPIONNATS				
MASCULINS	SENIORS	U18	U15	U13
D1 - PRM	MANTAILLE 2	RHODIA 1	ST JEAN DE MUZOLS	ST VALLIER 1
D2	MONTELIER 1	TAIN TOURNON 2	ST SORLIN JARCIEU 2	IE MONTELIMAR 2
D3	LE TEIL 1	ST VALLIER 4	MANTAILLE	RHODIA
D4	TAIN TOURNON 4			
D5	BEAUMONT 2			

Mention spéciale aux seniors filles de SERRIERES 1 qui réalisent le doublé coupe-championnat.
Pour clore ce rapport, je veux remercier tous les membres de la commission Cécile, Chantal, Emma, Frédérique et Jocelyne.
Un grand merci aussi aux délégués du Comité, en particulier à Gilbert qui répond toujours présent, Chantal, Frédérique et Yannick.
Je n'oublie nos secrétaires qui sont toujours aussi efficaces.

Bonnes vacances.

Valentin FIZET (MONTELIMAR) intervient pour transmettre une question du bureau de la CTC Sud Drôme et soulève une problématique liée à l'organisation des rencontres en multi-salles : les parents d'un club composant la CTC ne peuvent pas assurer la tenue de table lorsque leur enfant joue dans une autre salle de la même structure.

👉 Radouane BOUSELOUGUIA indique que cette contrainte est d'origine réglementaire et relève des dispositions fédérales. Aucune dérogation locale n'est possible à ce sujet.

Jocelyne GRIMAUD intervient et annonce les différentes montées et descentes dans les catégories à ce jour.

COMMISSION DES OFFICIELS

Abdel BELKHADRIA

Au cours de cette saison, le Comité Drôme Ardèche de Basketball a constaté une évolution très encourageante du secteur de l'arbitrage, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le nombre d'arbitres officiels est en hausse, et le niveau global des prestations s'est nettement amélioré sur l'ensemble des rencontres.
Cette progression est le fruit du travail rigoureux de la Commission des Officiels, qui a su mettre en œuvre une stratégie de formation continue claire, régulière et adaptée aux besoins du terrain.

Une formation structurée au service des compétences

Au total, six journées de formation ont été organisées tout au long de la saison. Ces stages avaient pour objectif de renforcer les savoir-faire techniques et la posture des arbitres, à travers des modules clés :
- gestion et contrôle d'une rencontre,
- analyse vidéo des matchs,
- maîtrise de l'outil e-marque.

Ces sessions ont été rendues possibles grâce à l'accueil et au soutien des clubs de Crest, Crussol Basket 07, Châteauneuf sur Isère et Pierrelatte, que nous remercions vivement pour la mise à disposition de leurs infrastructures.

La Journée de l'Arbitrage

Une Journée de l'Arbitrage a été organisée à Saint-Vallier, dans le but de :
- sensibiliser les jeunes licenciés et leurs familles au respect des arbitres, faire connaître le rôle essentiel des officiels dans le bon déroulement des matchs, et encourager les vocations.

Cette action s'inscrit dans notre volonté de créer un environnement favorable à l'arbitrage dès le plus jeune âge.

Des outils pédagogiques innovants et performants

Dans un souci d'amélioration continue, plusieurs outils pédagogiques ont été mis en place :

- une nouvelle grille d'évaluation, permettant aux arbitres de visualiser concrètement leurs axes de progression,
- les "Quiz des Mercredis", proposés tout au long de la saison sous forme de QCM, textes à trous et analyses vidéo.

Ces dispositifs ont permis de renforcer la connaissance du règlement et d'améliorer l'application des règles sur le terrain.
Nous saluons également l'implication constante des observateurs, dont l'accompagnement personnalisé tout au long de l'année a contribué à une montée en compétence notable des arbitres.

Ecole d'arbitrage

Cette saison, huit Écoles d'Arbitrage ont été actives sur notre territoire :
Chomérac, Crest, Bourg de Péage, Portes lès Valence, Crussol Basket 07, Saint Vallier Basket Drôme, Vernosc Davézieux Basket, ainsi que l'École d'Arbitrage du Comité.

Ces structures jouent un rôle central dans la formation des jeunes officiels, en facilitant leur intégration progressive sur les terrains et en valorisant l'arbitrage au cœur des clubs.
Malgré ces résultats encourageants, certains clubs demeurent encore peu impliqués dans le développement de l'arbitrage. Il est important de rappeler que l'avenir de l'arbitrage repose sur une mobilisation collective.
Le respect du Pacte Officiels #TousEngagés est une condition essentielle pour garantir une répartition équitable des efforts, et une dynamique commune au service de la qualité des rencontres sur tout le territoire.

Un camp d'été pour élargir l'accès à l'arbitrage

Dans une logique d'accessibilité, un camp d'été d'une semaine a été organisé à Portes lès Valence. Il s'adressait aux personnes intéressées par l'arbitrage mais ne pouvant pas suivre la formation durant l'année. Ce stage intensif a permis à une dizaine de nouveaux arbitres d'être formés et validés. Une initiative prometteuse, à reconduire pour élargir notre vivier de jeunes officiels.

Prévenir les incivilités : un devoir commun

Une campagne d'affichage a été lancée cette saison afin de prévenir les incivilités envers les arbitres. Même si notre comité reste relativement épargné, la vigilance reste de mise.
Promouvoir le respect envers les officiels, c'est préserver les valeurs du basketball, favoriser un climat sain sur les terrains et garantir le plaisir de jeu pour tous.

Coupe de France des Arbitres :

La Fédération Française de Basketball a lancé la Coupe de France des Arbitres 2024-2025, une compétition nationale visant à valoriser, fidéliser et impliquer les arbitres de basketball à tous les niveaux, du départemental au régional.
Plusieurs de nos arbitres ont participé à cette édition, et nous avons eu le plaisir de voir l'un d'eux, REY Ilyes, atteindre les seizièmes de finale.
L'objectif pour les prochaines éditions sera de faire encore mieux, et nous espérons une participation encore plus large de l'ensemble de nos arbitres.
La Commission des Officiels tient à remercier chaleureusement l'ensemble des clubs, les présidents de club, les responsables des écoles d'arbitrage, les formateurs, les observateurs, les collaborateurs, les élus ainsi que tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette saison.

Aurore OBOEUF (LA VOULTE) regrette que certains arbitres désignés se déplacent seuls alors qu'il serait pertinent de les associer à de jeunes arbitres de club, dans un objectif de formation et d'accompagnement. Elle suggère d'expérimenter des binômes composés d'un arbitre désigné et d'un arbitre club.

👉 Radouane BOUSELOUGUIA remercie Aurore pour cette question intéressante, car ce projet a été discuté en table ronde lors d'une réunion des écoles d'arbitrage, il y a maintenant 3 ans et a régulièrement été demandé à la Fédération Française de Basketball, afin d'être mis en application.

👉 Abdel BELKHADRIA annonce que ce sujet a été abordé lors d'un séminaire en mars, et qui pourrait voir le jour prochainement. Ce dispositif permettrait également de couvrir un plus grand nombre de rencontres.

Laurent BOHAN (CHOMERAC) revient sur une situation particulière concernant la sanction des trois fautes techniques : des joueurs sanctionnés doivent ensuite arbitrer, parfois même en binôme avec des arbitres officiels, ce qui n'est pas autorisé aux arbitres clubs.

👉 Radouane BOUSELOUGUIA annonce que cette disposition sera supprimée la saison prochaine, afin d'apporter plus de cohérence dans la gestion de l'arbitrage. Cette expérience s'avère négative car plusieurs licenciés sanctionnés venaient officiés sans intérêt particulier vis-à-vis de la rencontre, si ce n'est d'échapper à la sanction d'un week-end de suspension.

Pauline BILAUDE (SAINT SORLIN) interroge sur l'âge minimum requis pour passer l'examen d'arbitre officiel**.**

👉 Abdel BELKHADRIA confirme que l'âge reste fixé à 15 ans révolus, conformément aux règles fédérales.

Pauline BILAUDE (SAINT SORLIN) demande également s'il existe d'autres opportunités de formation en dehors du stage d'été en juillet.

👉 Abdel BELKHADRIA rappelle que l'école d'arbitrage du comité est active tout au long de la saison et constitue un excellent outil de formation continue pour les jeunes arbitres.

COMMISSION TECHNIQUE

Hakim BOUCHOUICHA – C.T.

Accompagnement et formation des entraîneurs

La commission technique travaille en collaboration avec la ligue afin de dispenser les formations du Brevet Fédéral sur son territoire.

Cette année nous avons proposé 2 sessions sur notre territoire (jeune et senior).

Nous avons eu 20 stagiaires inscrits pour le Brevet Fédéral Jeune et 19 pour le Brevet Fédéral Adulte.
En plus des apports pédagogiques, techniques et tactiques, la commission technique a cherché à répondre aux différentes problématiques évoquées par les stagiaires en tenant compte des spécificités de leur contexte d'intervention.

En début de saison notre journée de validation des entraîneurs organisée à Crest a rassemblé 100 entraineurs de région, D1, D2. Pour la quatrième fois, elle était prise en compte dans la revalidation des entraîneurs régionaux.

Liste des stagiaires BFJ

NOM_STAGIAIRE	PRENOM_STAGIAIRE	CLUB
CARROL	Romain	ARA2607055 - MONTELIER BC
GARCIA	Aurélie	ARA2607738 - BC ANNEYRON
CHAMBONNET	Mickael	ARA2607007 - ECLASSAN EO
PAGLIARO	Franck	ARA2607741 - CHATEAUNEUF SUR ISERE BC
BLANC	Frederic	ARA2607004 - LE CHEYLARD BC
BOULLANGER	David	ARA2607005 - CHOMERAC B.C.
ANDRE	Luca	ARA2607005 - CHOMERAC B.C.
ODIN	Dyllan	ARA2607750 - PORTES LES VALENCE USC
BEGOT	Meryl	ARA2607743 - EPINOUZE BC
COUBLE	Eloïse	ARA2607055 - MONTELIER BC
LIATARD	Aaron	ARA2607017 - MANTAILLE SPORTIF
CUOQ	Loise	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
BROIDIOI	Thomas	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
BOUGUENNA	Mohamed Nazim	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
PELLON	Mattéo	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
COUDOUR	Jonathan	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
SANCHEZ	Bastien	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
LALLEMAND	Cassandra	ARA2607013 - ELAN SPORTIF MUZOLAIS
GRAND	Cécile	ARA2607013 - ELAN SPORTIF MUZOLAIS
FOSSE	Fabien	ARA2607013 - ELAN SPORTIF MUZOLAIS

Liste des stagiaires BFA

NOM_STAGIAIRE	PRENOM_STAGIAIRE	CLUB
DAVIDIAN	Franck	ARA2607011 - USB CREST-SAILLANS
PETIT	Julien	ARA2607007 - ECLASSAN EO
NDJOCK	Rene Ivance	ARA2607024 - BASKET CLUB NORD ARDECHE
MATHIAS	Hugo	ARA2607015 - CRUSSOL BASKET 07
LATOUT	Morgan	ARA2607743 - EPINOUZE BC
FAYARD	Lukas	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
ZANNA	Loic	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
COUDOUR	Vincent	ARA2607739 - BOURG DE PEAGE UGAP
BONNAVE	Johnny	ARA2607017 - MANTAILLE SPORTIF
ANNAIX	Maxence	ARA2607029 - LE TEIL BASKET CLUB
MARTINEZ	Esteban	ARA2607029 - LE TEIL BASKET CLUB
DE SAINT ORENS	Ethan	ARA2607029 - LE TEIL BASKET CLUB
MARRON EMBARECK	Laurie	ARA2607737 - ANDANCE-ANDANCETTE B
MASSON	Yanis	ARA2607743 - EPINOUZE BC
MANEVAL	Pauline	ARA2607021 - LA VOULTE SPORTIF BASKET
GUIDOUM	Mehdi	ARA2607740 - VALENCE BOURG BASKET
GARNIER	Xavier	ARA2607056 - SAINT VALLIER BASKET DROME
VALLOT	Matthieu	ARA2607740 - VALENCE BOURG BASKET
MICOUD	Mickaël	ARA2607738 - BC ANNEYRON

Accompagnement et formation des joueurs

L'accompagnement des jeunes dans le cadre des regroupements « comités » s'étale toujours sur 3 générations (U11-U12-U13).

Concernant la génération 2012 :

- Open grand sud au mois d'août (Matchs contre Loire, Isère et Vaucluse).
- Participation au camp inter-comités du secteur Alpes à Voiron pendant les vacances de la Toussaint.
- Tournoi Inter-Comités : Nos filles finissent à la troisième place, tandis que nos garçons terminent deuxièmes.
- Tournoi des Étoiles : Les filles finissent à la 7ème place du classement, les garçons terminent à la quatrième place. À noter que pour la quatrième année consécutive ils terminent dans le dernier carré.

Liste Espoirs 2012 ayant participé aux compétitions :

- Espoirs féminins

CHOMERAC	CLAIRET Ludivine	2012
CHOMERAC	FERLIN Lina	2012
CHOMERAC	GUIRONNET Lise	2012
ECLASSAN	THIVOLLE Maelyne	2012
MONTELIMAR	BORVAL Lyla	2012
MONTELIMAR	DEMBOS AUDIGIER Luisa	2012
MONTELIMAR	GRECO Clara	2012
MONTELIMAR	GRUSELLE Emy	2012
MONTELIMAR	JULLIEN Loise	2012
SAINT VALLIER	DELHOMME Lilo	2012
SAINT VALLIER	METUCIN Emine	2012
SAINT VALLIER	TOURE MAMA Aissatou	2012
SAINT VALLIER	TOURE RAMATOULAYE Joelle	2012
VERNOSC DAVEZIEUX	VIALLET Maeline	2012

- Espoirs masculins

BOURG DE PEAGE	ROMEYER Lowen	2013
GENISSIEUX	CHARPENTIER MASSE Lani	2012
MANTAILLE	LENGLET Arthur	2012
MONTELIMAR	BIJELOVIC Lazar	2013
SAINT JEAN DE MUZOLS	BILLON Baptiste	2012
SAINT JEAN DE MUZOLS	BLACHON Arthur	2012
SAINT JEAN DE MUZOLS	POINAS Matis	2012
SAINT VALLIER	BAKALI James	2013
SAULCE	ALBRIEUX Camille	2012
SAULCE	KUNZI Eliot	2012
TAIN TOURNON	BONNET TARANNE Loris	2012
TAIN TOURNON	PELLEGRINI Elois	2013

Concernant la génération 2013 :

- Tournoi à Saint Chamas (13) avec 2 équipes ;
- Stage de 3 jours avec nuitées à Saulce ;
- Participation au tournoi organisé par l'Isère à Tullins, avec 4 équipes ;
- Entrainements tous les mercredis.

Concernant la génération 2014 :

- Observation de plus d'une quarantaine de matchs U11 ;
- 7 Détections ;

- Participation au tournoi organisé par l'Isère (5 équipes).

Relation clubs et suivi des espoirs

L'objectif principal de notre programme de formation est de créer un environnement propice à l'épanouissement de nos jeunes talents. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'entrainer nos sélectionnés une fois par semaine (contre une fois toutes les deux semaines par le passé).

Concernant le suivi de nos jeunes, après chaque séance d'entrainement et tous les weekends de compétition, j'ai échangé avec les entraineurs U13 ou référents techniques de clubs pour un meilleur suivi sur la progression et sur les performances de chacun des enfants sélectionnés.

Cette saison, la commission technique s'est étoffée avec plusieurs nouveaux acteurs sur l'ensemble du territoire Drôme Ardéchois.

Un meilleur maillage du territoire me permet d'avoir plusieurs regards sur nos potentiels et me permet de détecter des talents qui n'auraient pas été identifiés.
Ces acteurs me permettent également de décliner sur plusieurs clubs nos orientations techniques et tactiques.

A la fin de cette saison, je me suis entretenu avec plusieurs parents, référents techniques voire dirigeants de clubs pour échanger sur l'orientation de nos potentiels. L'objectif de ces échanges est de permettre à nos jeunes sortant de sélection de pourvoir continuer de s'épanouir et de progresser avec un niveau de compétition élevé (championnat de France ou Régional).

Nous avons pour objectif de pérenniser nos dossiers en championnat de France jeunes et augmenter le nombre d'équipes présentes en championnat Régional dans un futur proche. Je suis convaincu qu'une étroite collaboration Comité-Club, Club-Club est nécessaire pour remplir cet objectif.

Merci à Jihane OUKRID, Gael SUARES, Nordine DERRADJI, Fabrice REVIRAND, Fabrice JONCART, Aurélien GONNARD, Armony SAPET pour leur implication au cours des différents entraînements et matchs amicaux.

Merci à Patrick ROI pour son aide pour les détections U11.

Merci à Valentin FAVERDIN, Malik HELALI, Cindy MARRON, Éric GOFFART, Fréderic BROLIRON, Anne-Florence CAPELLO, Hédi BURLE, Pascal AKOA pour leur aide lors des actions de détections.

Merci à Grégory LATTIER et Cécile CHARRIN, membres élus du comité pour leur dévouement et leur bienveillance.

En travaillant ensemble, nous ferons rayonner notre territoire.

Ce compte rendu ne fait appel à aucune intervention.

cc

COMMISSION MINIBASKET

Renaud FOUREL

Tout au long de la saison la commission MiniBasket n'a une nouvelle fois pas chômé avec l'organisation des plateaux et matchs U11, des plateaux U9, Baby Halloween, Baby Noël, du Forum du MiniBasket, Baby des Rois, Baby Pâques et pour finir la Fête du MiniBasket.
6 clubs ont obtenu cette saison le label « École Française de MiniBasket » : Chavanay, Chomerac, Eclassan, Mercurol Saint-Jean-de-Muzols et Saint Vallier. Bravo pour investissement en faveur de nos minibasketteurs. J'incite tous les clubs à valoriser leur travail par ce label.
Nous regrettons cette saison le un nombre croissant de forfaits sur les plateaux U9 et rencontres U11. Certains ne jouent pas le jeu, et c'est bien dommage. D'autres ne respectent pas les règlements et ce n'est plus acceptable. Nous vous rappelons notamment qu'un minibasketteur doit obligatoirement être surclassé pour évoluer dans la catégorie supérieur, et qu'il est interdit de participer à deux rencontres dans le même week-end. Enfin, nous constatons cette saison l'absence de nombreux encadrants au Forum du MiniBasket et c'est fort regrettable.
Remerciements :

- Aux membres de la commission : Céline, Damien, Emma, Gaëlle, et Renaud.
- Aux salariés et membres du comité pour leur investissement sur nos événements.
- Aux clubs qui ont accueilli un événement mini cette saison :

➔ Baby Halloween : Crussol, La Voulte et St Jean de Muzols
➔ Baby Noël : Châteauneuf sur Isère, Deume, Privas et St Marcel les Annonay
➔ Forum du MiniBasket : Chomérac
➔ Baby des Rois : Aubenas, Châteauneuf sur Isère, Rhodia et Serrières-Sablons
➔ Baby Pâques : Andance, Bourg de Péage, Eclassan et Le Teil
➔ Fête du MiniBasket : Vernosc Davézieux et Châteauneuf sur Isère

NOMBRE DE LICENCIES MINIBASKET 2024/2025 (au 30/04/2025)

Catégorie	Année de Naissance	Filles	Garçons	TOTAL
U7	2022	0	1	1
	2021	10	12	22
	2020	36	60	96
	2019	91	156	247
	2018	121	193	314
	TOTAL	258	422	680
U9	2017	131	238	369
	2016	157	288	445
	TOTAL	288	526	814
U11	2015	191	287	478
	2014	213	292	505
	TOTAL	404	579	983
TOTAL LICENCIES		950	1527	2477

11/11/2025 : BABY HALLOWEEN

Le lundi 11 novembre 2024 avait lieu Baby Halloween, le premier rassemblement de la saison pour nos U7, organisé à La Voulte, Saint Péray et St Jean de Muzols, avec 330 enfants présents.
Un grand merci aux clubs de Crussol Basket 07, La Voulte Sportif Basket et l'Elan Sportif Muzolais pour leur accueil et leur superbe organisation.

14/12/2025 : BABY NOËL

Le samedi 14 décembre 2024 avait lieu Baby Noël, deuxième rassemblement de la saison pour nos U7, organisé à Bourg-Argental, Châteauneuf-sur-Isère, Privas et Saint Marcel les Annonay, avec près de 400 enfants présents.
Un grand merci aux 4 clubs recevants pour leur accueil et leur superbe organisation.
Merci également au Crédit Mutuel partenaire du CD26/07 pour les dotations offertes lors de cet événement.

04/01/2025 : FORUM MINIBASKET

Le samedi 04 janvier 2025, la commission Mini Basket a organisé à Chomérac son Forum Départemental du Mini Basket.
Ce forum s'est voulu un lieu d'échange et de partage pour les 95 entraîneurs Mini Basket présents.
Le matin, 4 tables rondes étaient mises en place : l'implication des parents, la réactivité chez l'enfant, le Mini Basket en Drôme Ardèche, l'arbitrage aux entraînements.
L'après-midi, 4 entraîneurs de club nous ont présenté des exercices qu'ils mettent en place avec leurs équipes : Emma Carte (Privas), Kevin Maître (Mercurol), Rémi Charoy (Aubenas) et Renaud Fourel (Saint-Vallier).
Un grand merci au club de Chomérac Basket Club pour son très bel accueil et ses U9/U11 présents, aux intervenants de l'après-midi, ainsi qu'aux membres de la commission Mini Basket du comité.

25/01/2025 : BABY DES ROIS

Le samedi 25 janvier 2025 avait lieu Baby des Rois, troisième rassemblement de la saison pour nos U7, organisé à Aubenas, Châteauneuf sur Isère, Sablons et Salaise, avec plus de 300 enfants présents.
Un grand merci aux clubs de US Aubenas Basket, BC Châteauneuf Sur Isère, Rhodia basket et Basket Olympique Club Sablons-Serrières pour leur accueil et leur superbe organisation.

05/04/2025 : BABY PÂQUES

Le samedi 05 avril 2025 avait lieu Baby Pâques, quatrième rassemblement de la saison pour nos U7, organisé à Andance, Bourg-de-Péage, Eclassan et Le Teil, avec la présence de 357 enfants.
Un grand merci aux clubs de Andance Andancette Basket, UGAP Basket, EOE Basket Eclassan et Le Teil Basket Club pour leur accueil et leur superbe organisation.

08/05/2025 : FETE DU MINIBASKET U7

Plus de 200 enfants de la catégorie U7 étaient présents à Davézieux ce jeudi 08 mai 2025 pour la Fête du MiniBasket.
Des ateliers sur le thème de la montgolfière ont rythmé la journée pour finir avec la traditionnelle parade des enfants, une photo devant la montgolfière, et une remise de dotations offertes par le comité et la FFBB.
Merci au club de Vernosc Davézieux Basket et ses nombreux bénévoles, pour l'accueil et la très belle organisation.
Bravo à tous les enfants présents !!!

24/05/2025 : FÊTE DU MINIBASKET U9-U11

Samedi 24 mai 2025, le comité organisait avec le club de Châteauneuf sur Isère sa 32ème Fête Nationale du MiniBasket dans un site parfaitement adapté à un tel évènement et sous un magnifique soleil !!!
959 enfants étaient présents répartis dans 173 équipes et 40 clubs. Tout au long de la journée, les enfants ont alterné matchs puis village d'activités avec des jeux ludiques et sportifs. La fête s'est terminée par un magnifique défilé et une belle remise de dotation.
Nos minibasketteurs garderont de beaux souvenirs de cette journée !!!
Remerciements chaleureux au club de Chateauneufsur Isère, sa municipalité et l'ensemble de ses bénévoles pour leur accueil et leur belle organisation.
Un grand merci à tous les arbitres, et leurs responsables, qui ont couvert tout au long de la journée les rencontres.
Nous remercions également les membres de la commission MiniBasket, élus et salariés du comité pour leur présence et leur investissement dans l'organisation.
Enfin, merci à la FFBB et ses partenaires pour leurs dotations qui ont complété celles offertes par le comité et qui ont enchanté les enfants !!!
On vous donne rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !!!

Renaud FOUREL annonce les clubs ayant obtenu le label Ecole de mini-basket cette saison, à savoir :

- Chomérac

- Eclassan

- Mercurol

- Chavanay

- Saint-Jean-de-Muzols

- Saint Vallier

Renaud, accompagné de Pierre DEPETRIS, a remis les JAP d'Or aux clubs d'Eclassan et de Mercurol en reconnaissance de leur engagement dans le mini-basket.

Rémy LAYRISSE (VERNOSC DAVEZIEUX) intervient concernant la catégorie U9 et demande la possibilité pour les U9 deuxième année de poursuivre les plateaux en 4x4 toute la saison prochaine.

👉 Renaud FOUREL indique que le format actuel sera reconduit la saison prochaine, c'est à dire une organisation en 3x3 en début de saison, puis en 4x4 à partir des vacances de février. Cette décision tient compte des difficultés à trouver des sites adaptés pour accueillir du 4x4 sur la première partie de saison.

Remy LAYRISSE (VERNOSC DAVEZIEUX) exprime une crainte : les U9 première année qui ont déjà joué en 4x4 pourraient se démobiliser s'ils recommencent la saison en 3x3.

👉 Renaud FOUREL rappelle que cette organisation répond aux contraintes logistiques et insiste sur l'importance que tous les clubs participent pleinement pour que le dispositif fonctionne.

Stéphane RIVAT (SAINT-PIERRE-DE-BŒUF) interroge sur la possibilité de passer directement en 5x5.

👉 Renaud FOUREL précise que le comité respecte les dispositions fédérales, qui ne prévoient pas le 5x5 pour cette catégorie.

Valentin FIZET (MONTELIMAR) questionne sur la rigidité de suivre les directives fédérales, évoquant l'importance du plaisir de jeu, comme constaté lors du tournoi international de Valence.

👉 Renaud FOUREL rappelle que le comité s'efforce de proposer un basket accessible à tous, y compris les débutants

Radouane BOUSELOUGUIA intervient suite aux échanges sur les formats de jeu en mini-basket. Il propose de réaliser un sondage auprès de l'ensemble des structures afin de recueillir leur avis sur une éventuelle évolution des pratiques.

En fonction des résultats, une interpellation collective de la Fédération pourrait alors être envisagée.

Par ailleurs, l'idée d'un passage au 5x5 pour les U11 est également évoquée durant les échanges, à titre de piste de réflexion pour les saisons à venir.

Aurore OBOEUF (LA VOULTE) revient sur la difficulté pour son club de proposer des plateaux le samedi, en raison de l'indisponibilité de la salle. Elle demande à ce que les contraintes soient appliquées de manière moins rigide et moins culpabilisante, en rappelant que chaque club fait avec ses moyens et les ressources dont il dispose.

Elle réagit également à un message antérieur de Renaud évoquant les clubs « ne jouant pas le jeu », précisant qu'il est important de prendre en compte les réalités de terrain propres à chaque structure.

Pauline BILAUDE (SAINT-SORLIN) soulève la difficulté de gestion du temps de jeu chez les U9, en particulier lorsque les effectifs sont très réduits. La question est posée sur la flexibilité des règles dans ces cas-là, et plus globalement sur l'organisation du mini-basket, où l'impression est parfois que « chacun fait comme il veut ».

👉 Renaud FOUREL rappelle qu'il est tout à fait possible, dans ce type de situation, de prêter des joueurs entre équipes, afin d'assurer une pratique plus équilibrée pour tous les enfants. Il souligne cependant que la principale problématique reste le respect des règlements, indispensables pour garantir l'équité et la qualité des rencontres.

Olivier MOUNIER (DEUME) évoque la difficulté logistique d'obliger tous les entraîneurs à participer au forum mini-basket, et propose de limiter à un seul représentant par catégorie, afin de faciliter la participation.

👉 Renaud FOUREL répond que l'objectif de cette exigence est d'assurer une diffusion homogène de l'information auprès de tous les éducateurs, en évitant les interprétations ou oublis. L'uniformité du message transmis est essentielle pour une mise en œuvre cohérente sur l'ensemble du territoire.

Benjamin COMBIER (ECLASSAN) interroge sur le montant enregistré par le Comité sur le forum mini-basket cette saison, à savoir plus de 8000 € ?

👉 Roger ARTHANCET, trésorier du Comité, intervient pour corriger Benjamin COMBIER, concernant le montant qu'il évoque car ce dernier se compose à la fois des frais d'inscription et des amendes pour absence à cette action. (Cf Dispositions Financières)

👉 Renaud FOUREL explique que les frais d'inscription couvrent les coûts logistiques des JAPS (organisation, repas, matériel, etc.). Quant aux amendes, de manière générale, elles sont redistribuées de façon indirecte à l'ensemble des clubs, en lien avec l'activité du mini-basket.

👉 Radouane BOUSELOUGUIA insiste sur l'importance d'une participation maximale aux forums, car ils sont des espaces d'échange essentiels pour construire collectivement les orientations du mini-basket. Il regrette le taux d'absentéisme constaté cette saison.

Des échanges ont lieu concernant la JAPS et notamment sur la date à laquelle cette dernière a lieu.

👉 En réponse aux remarques sur la date peu adaptée du forum, Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que le calendrier général est communiqué dès le mois de juillet, avec toutes les dates clés, pour permettre à chaque club d'anticiper et de s'organiser.

👉 Il rappelle également que les recettes issues des inscriptions et des amendes sont entièrement réinvesties au bénéfice des jeunes basketteurs et des clubs, à travers des projets concrets et visibles.

👉 Enfin, il souligne une différence d'engagement dans la communication : certains événements du comité, comme le Big Twelve, n'ont pas été suffisamment relayés par les clubs, alors que le comité partage régulièrement les communications des clubs via le BH. Il invite chacun à faire preuve de réciprocité et d'implication dans la promotion des actions collectives.

cc

Stéphane OLAGNON (VALENCE BOURG BASKET) revient sur la complexité logistique liée à la participation d'un représentant par équipe à la JAPS, en particulier pour les structures ayant un nombre important d'équipes engagées. Cela engendre des frais importants pour les clubs, surtout lorsqu'ils doivent mobiliser plusieurs représentants. Il propose une solution consistant à désigner un seul représentant par catégorie, ce qui allégerait la contrainte.

☞ Radouane BOUSELOUGUIA intervient et indique qu'afin de poursuivre la réflexion sur ce sujet, il sera proposé d'organiser une réunion spécifique en début de saison avec les clubs intéressés, pour définir ensemble une organisation plus souple et adaptée.

COMMISSION EQUIPEMENTS

Damien DUC-GAYFFIER

Le rôle de la commission des équipements est le suivant :

- Vérification des installations et de leurs sécurités ;
- Conseils aux collectivités pour la rénovation ou construction de salle ;
- Homologation des nouvelles salles et mise à jour des homologations existantes.

Lors d'une réunion, la Commission Fédérale des Equipements a placé le Comité Drôme Ardèche de basket-ball dans le groupe de tête au niveau national possédant le plus grand nombre de salles classées avec un taux de 97%.

Ce constat est surtout le fait que nous refusons de faire jouer dans des salles non homologuées comme l'oblige le règlement fédéral. D'autre comités partent de plus loin.
Mais derrière ce chiffre il y a une réalité différente : nos salles sont homologuées une fois mais les dossiers ne sont pas à jour.

Deux documents périment régulièrement :

- **Test des buts de basket**

  - Être conforme à la Norme NF EN 1270 ;
  - Supporter des tests de charge selon l'article R322-19 à R322-26 de type 4 pour les panneaux fixes, de type 5 pour les panneaux suspendus.

  Un contrôle est obligatoire tous les 2 ans.

- **Le procès- verbal de sécurité et d'accessibilité :**

  Délivré par la commission départementale de sécurité, ce document indique la capacité d'accueil de l'équipement, son type, les dates de visite périodique de contrôle, etc… et doit être transmis à la Commission, en cours de validité.

  La validité varie entre 2 et 5 ans selon le type de salle.

Depuis le début de saison, la commission Équipements relance les clubs pour avoir ces documents et a envoyé plus de 300 mails pour 50 salles

L'importance de ces documents n'est pas uniquement de faire plaisir à la commission Équipements. Ces documents assurent la sécurité de nos joueurs et spectateurs.

Jouer sans, c'est prendre le risque d'un accident dont la collectivité reste la seule responsable, avec des conséquences sportives pour le club.

Pour cette saison, deux nouvelles salles ont été homologuées :

- **Gymnase de Vernoux,** homologué de manière dérogatoire pour 2 ans. Le tracé n'est pas à jour. Néanmoins, les travaux ont eu lieu et une visite reste à programmer.

- **Gymnase Alice Milliat à Portes Les Valence,** homologation de type H1 après changement des cercles.

Ce très bel équipement est très proche du niveau H2 permettant de recevoir de la pré-nationale jusqu'à la N2. L'investissement sur un chrono des 24 secondes permettrait ce passage.

- Changement d'homologation :

Gymnase Cyril Moré à Guilherand Granges : passage au type H2 grâce à l'utilisation des vestiaires du boulodrome et l'installation d'un chrono des 24 secondes.

- Des terrains extérieurs :

Terrain de la source à Eymeux : homologation T3 compétition.

- Refus d'homologation :

Terrain De Basket Parc Alice Milliat à Romans : les lignes de traçages des terrains sont de la même couleur que la raquette.

Dans tous ces dossiers, nous voyons qu'il est important de mettre la commission Équipements dans le projet au plus tôt.

Par exemple, à Portes les Valence, les cercles rigides installés au lieu de cercles à déclenchement ont entrainé un surcoût avec un changement de cercles et avec des tests de charge réalisés deux fois. Ce surcoût aurait pu payer le chronomètre des 24 secondes et atteindre un des objectifs de la municipalité d'accueillir des matchs amicaux de Nationale.

À citer, dans les bonnes démarches de cette année, celle de la mairie de St Pierre de Bœuf ayant prévu des rénovations dans sa salle. L'architecte nous a contacté pour valider le projet. La commission fédérale a pris contact avec cette architecte pour en discuter et entériner ce dessein.

Merci aux salariés qui m'ont aidé à reprendre ce rôle.
Merci à mon prédécesseur Gérard BROLIRON qui m'a montré les choses à faire.
Merci aux salariés de la Fédération pour leur soutien sans faille et plus particulièrement Théo FEDERMANN avec qui j'ai passé des heures au téléphone et échanger de nombreux mails
Merci à mes homologues de l'Isère et de la Loire pour la gestion des salles limitrophes que nous utilisons.
Merci aux élus qui m'ont accompagné sur les sites pour exécuter les visites.
Merci aux clubs qui avec plus ou moins de réactivité m'ont retourné les documents.

À très bientôt pour une mise à jour de votre dossier qui n'est valide que pour 2 ans.

Ce compte rendu ne fait appel à aucune intervention

COMMISSION DES REGLEMENTS

Christelle GUERIN

La commission des règlements modifie chaque année les règlements sportifs, les règlements particuliers et le règlement de la coupe.
Les règlements ont été répartis ainsi :

- Règlements Sportifs Généraux
- Règlements Coupe
- Règlement Territorial
- Salles et Terrains
- Statut de l'entraîneur
- Traitement des Réclamation
- Règlements particuliers (pour toutes les catégories)

Il semble que la modification apportée à la rédaction des règlements la saison précédente ait encouragé certains dirigeants et entraîneurs à les lire mais pas tous. Il en ressort que c'est plus facile à lire qu'un "pavé". Malheureusement, si les règlements particuliers sont en partie lus, ce n'est pas le cas des règlements sportifs généraux qui contiennent pourtant beaucoup plus d'informations. De plus, afin de faciliter la prise en compte de nouveaux règlements, ceux-ci apparaissent en rouge dans la dernière édition.

Nous constatons également que certains se contentent d'envoyer un mail à la Commission des Compétitions pour avoir une réponse réglementaire alors qu'il suffit de lire le règlement pour avoir la réponse. À l'avenir, nous vous renverrons à l'article concerné.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous répondre en cas d'incompréhension mais il serait appréciable que vous lisiez les règlements avant toute question.

Nous constatons aussi que des parents se permettent de dénigrer les règlements si ceux-ci ne vont pas dans leurs sens mais sans les connaitre ni les avoir lus. Il faut les prévenir que nous ne répondrons pas à leurs mails.

La commission des règlements a fait des rappels de règlement dans les BH mais, comme la saison passée, cela n'a pas eu l'effet escompté puisque les mêmes erreurs ont été constatées régulièrement.

Les règlements seront à nouveau modifiés pour la prochaine saison, pensez à les envoyer à tous vos entraîneurs, arbitres, OTM et dirigeants et que chacun prenne le temps de les lire et d'en informer les joueurs.

Pénalités

Cette saison, 25 rencontres ont été perdues par pénalité pour diverses raisons, joueur non qualifié, joueur sans surclassement, joueur n'ayant pas la licence compétition, méconnaissance d'un règlement particulier … Toutes ces pénalités peuvent être évitées avec plus d'attention.

Tournoi

La commission a aussi en charge la validation des tournois.
L'autorisation d'organisation de tournoi doit être demandée au moins 1 mois avant la date de celui-ci et est accordée uniquement lorsque la demande est accompagnée du règlement. Dans l'idéal, une affiche est envoyée en même temps que la demande.
Les demandes d'autorisation de tournoi doivent être envoyées à la commission Règlements et non à la commission des Compétitions ou au secrétariat comme cela arrive souvent. Cela est aussi rappelé dans les Règlements Sportifs et cela montre encore une fois qu'ils ne sont pas lus.

Informations – Contact

Les membres de la commission restent à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute sur un point de règlement **après l'avoir lu**.

Tous les règlements sont disponibles sur le site du Comité dans le centre de ressource.

Pour clore ce rapport, je remercie nos secrétaires Ghislaine et Myriam ainsi que Fabrice qui sont toujours disponibles quand on a besoin d'eux.
Bonnes vacances.

Ce compte rendu ne fait appel à aucune intervention

COMMISSION MEDICALE

Mélanie BLANC

Au cours de cette saison, la commission médicale a été sollicitée à plusieurs reprises pour des certificats médicaux.

Suivi de l'épidémie de rougeole et mesures sanitaires :

En raison de l'épidémie de rougeole qui a été déclarée dans notre région, un cas confirmé de rougeole a été indiqué en Drôme Ardèche, au sein de nos clubs sportifs.

Suite à cette situation, des échanges réguliers ont eu lieu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), permettant l'élaboration d'un protocole précis à suivre en cas de rougeole et pour les personnes ayant été en contact avec une personne diagnostiquée positive à la rougeole.

En tant que professionnel de santé, la commission médicale a eu la possibilité de vérifier que les personnes considérées comme cas contacts disposaient bien d'un schéma vaccinal complet. Cette vérification était cruciale afin d'éviter des mesures d'isolement prolongé.

Pour qu'un schéma vaccinal soit jugé complet, il est nécessaire que la personne ait reçu une première dose du vaccin contre la rougeole après ses 12 mois, suivie d'un rappel ultérieur. En l'absence de ce schéma vaccinal complet, toute personne ayant été en contact avec un cas avéré de rougeole doit observer un isolement d'une durée de 21 jours.

Lors de cette épidémie, certains clubs et/ou licenciés n'ont pas pleinement mesuré l'importance et les conséquences potentielles d'une telle contagion. Ils n'ont pas toujours été très coopératifs avec la commission médicale. Nous rappelons que l'adhésion de chacun est essentielle en cas d'urgence sanitaire, en tant que devoir citoyen, afin de prévenir une contagion massive et une catastrophe sanitaire

Toutefois grâce à la coopération active de certains clubs et de nos licenciés, nous avons pu limiter la propagation de la maladie au sein de nos clubs.

Nous tenons à rappeler à tous les licenciés l'importance capitale de vérifier que leur schéma vaccinal est bien à jour. Cela est essentiel non seulement pour leur propre protection, mais aussi pour préserver la santé des personnes les plus vulnérables face à des maladies contagieuses comme la rougeole.

Ce compte rendu ne fait appel à aucune intervention

INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA LIGUE

M. Joël SCOMPARIN - Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Joël SCOMPARIN remercie le comité pour l'invitation et souligne, après trois années consécutives de participation, le plaisir qu'il a de revenir dans le territoire Drôme Ardèche.

Il se félicite du dynamisme des clubs de la région, avec une forte progression du nombre de licenciés. La Ligue Auvergne Rhône-Alpes dépasse aujourd'hui les 87 000 licenciés, avec une augmentation notable dans les catégories « licence contact », OBE, etc., représentant environ 13 000 nouveaux licenciés. Il rappelle que la Ligue reste la première de France en nombre de licenciés.

Il souligne les belles performances des clubs du territoire Drôme Ardéchois au niveau régional avec notamment :

- Aubenas Champion en PNM,
- Crussol Championne en RF2,
- Vernosc Davézieux Championne en RF3,

Il précise que cela témoigne du bon niveau de structuration et des résultats sportifs dans le comité Drôme-Ardèche.

Concernant les jeunes, il revient sur l'évolution du championnat jeune, fruit de nombreuses réunions avec les commissions compétentes. Il détaille les ajustements proposés pour mieux répondre aux besoins des clubs et des jeunes basketteurs.

Il adresse également ses félicitations à Lilou COMBIER, pour son titre et sa sélection en équipe de France U15, saluant son parcours remarquable.

Il mentionne l'événement à venir les 12, 13 et 14 juillet à Voiron, rassemblant les équipes de France masculines et féminines.

Sur la formation, il rappelle les progrès de l'IFFRAB, qui accueille de nombreux apprentis, et informe qu'une nouvelle session est ouverte à Saint-Vallier, avec encore quelques places disponibles.

Concernant les licences, aucune augmentation n'est prévue. Les détails seront dévoilés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, prévue le 28 juin à Saint-Chamond, qui sera également l'occasion de faire le point sur le projet immobilier de la Ligue.

☞ Enfin, à la question posée par Radouane BOUSELOUGUIA concernant d'éventuels repêchages en région, Joël répond que la Ligue attend les engagements des clubs jusqu'au 25 juin. À partir du 27 juin, comme indiqué dans le BO de la Ligue, des wild cards pourront être proposées selon les places disponibles.

À l'issue de son intervention, Radouane BOUSELOUGUIA remet un présent à Joël SCOMPARIN en remerciement de sa présence et de son engagement et il tient également à rappeler que le club de Beaumont-les Valence a organisé les demi-finales de championnat de la Ligue.

cc

INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA FFBB

M. Pierre DEPETRIS - 5ème vice-président de la Fédération Française de Basketball

Pierre DEPETRIS, vice-président de la FFBB, annonce que c'est un vrai plaisir pour lui de représenter la Fédération à l'Assemblée Générale du Comité. Il rappelle qu'il est en charge du pôle Clubs et Territoires de la Fédération, en présentant les différentes commissions qui le composent et leurs missions.

Il a partagé plusieurs éléments d'actualité fédérale :

- Une année 2024 marquée par les Jeux Olympiques, avec trois médailles pour le basket français. Malgré ces résultats encourageants, l'événement a généré des coûts bien supérieurs aux prévisions, ce qui aura sans doute un impact sur le bilan financier de la fédération.
- Des résultats très positifs au niveau européen, avec quatre titres remportés par les équipes françaises.
- L'arrivée d'un nouveau Comité Directeur et d'un nouveau président fédéral, accompagnée de la mise en place d'une nouvelle feuille de route, élaborée notamment lors de réunions de zones jugées constructives.
- Pas d'augmentation du prix des licences, malgré un budget contraint et un objectif de réduction de 3 millions d'euros réparti sur les différents pôles.
- Un contrat de diffusion signé entre TF1 et la FIBA, pour une durée de 4 ans, renforçant la visibilité du basketball à l'échelle nationale.

Sur le plan réglementaire :

- Il revient sur les CTC (Coopérations Territoriales de Clubs), rappelant qu'elles n'ont pas de reconnaissance juridique, ce qui impose que les responsables de salle soient licenciés dans le club où ils exercent leur fonction. Une révision des règlements en lien avec les CTC est en cours pour simplifier leur mise en œuvre.
- Concernant l'arbitrage, il indique que la gestion relève de la CFO, sous la direction d'Arnaud PETITBOULANGER. Le pacte des officiels montre de bons résultats et des évolutions sont envisagées, notamment une expérimentation de désignation mixte (désignation + clubs) à l'horizon 2026/2027.

Remy LAYRISSE (VERNOSC DAVEZIEUX) prend la parole concernant le Pacte des Officiels. Il interroge la possibilité, pour un club, de proposer deux arbitres tous les deux ans au lieu d'un chaque saison, notamment dans le cas où deux personnes souhaiteraient s'engager ensemble.

☞ En réponse, Pierre DEPETRIS précise qu'un système de crédit est effectivement envisageable : lorsqu'un club forme deux arbitres sur une même saison, cela peut couvrir les obligations pour l'année suivante.

Enfin, en remerciement pour sa présence et son intervention, Radouane BOUSELOUGUIA remet un présent à Pierre DEPETRIS.

INTERVENTION DES ELUS

M. Christian FEROUSSIER - 2ème vice-président du département de l'Ardèche

Christian FÉROUSSIER remercie le comité pour son invitation et souligne le plaisir qu'il a à participer à cette Assemblée Générale. Il rappelle l'importance du sport sur les territoires de la Drôme et de l'Ardèche, en insistant tout particulièrement sur l'engagement du Département de l'Ardèche pour le développement sportif.

Il met en avant le rôle essentiel des clubs, des bénévoles, des entraîneurs et de tous les acteurs du sport, qui transmettent aux jeunes générations les valeurs éducatives indispensables à leur réussite et leur épanouissement. Pour lui, l'éducation par le sport est une priorité et l'Ardèche ne fera pas d'économies sur le sport et la culture, car ce sont des piliers fondamentaux, notamment dans un contexte sociétal difficile.

Il réaffirme le soutien constant du Département au comité et à ses événements, notamment le Big Twelve, et rappelle que les clubs peuvent également bénéficier d'un accompagnement via le dispositif Atout Association, que ce soit en termes de conseil ou de soutien financier.

Faisant écho à l'intervention d'Abdel sur la problématique de l'arbitrage, il interpelle le comité sur les besoins concrets en la matière, et propose de réfléchir ensemble à un soutien financier départemental, notamment à travers les écoles d'arbitrage. Il insiste sur l'importance du respect des arbitres, sans lesquels aucun match ne pourrait avoir lieu.

Enfin, il rappelle les différents bonus et aides proposés par le Département pour accompagner le développement du sport sur le territoire, et conclut en remerciant Radouane BOUSELOUGUIA, l'équipe du comité et l'ensemble des clubs pour leur engagement.

Le Département de l'Ardèche restera toujours aux côtés des élus, des bénévoles et de tous les acteurs du sport. Merci également à la Ligue et à la Fédération. Vive le sport !

Radouane BOUSELOUGUIA tient à remercier chaleureusement Christian FÉROUSSIER pour sa présence, son soutien constant et la qualité des échanges entretenus avec le Département de l'Ardèche. Il salue l'écoute dont fait preuve Monsieur FÉROUSSIER à l'égard des besoins du comité et des clubs, et souligne l'importance de cette collaboration pour faire avancer le sport sur le territoire.

Il revient également sur le dispositif du "bonus senior", mis en place par le Département, qui constitue un véritable levier de développement pour les clubs. Il le remercie tout particulièrement pour le soutien apporté à l'organisation du Big Twelve, un événement majeur pour le comité, rendu possible grâce à l'accompagnement départemental.

Enfin, en signe de reconnaissance, Radouane remet un présent à Christian FÉROUSSIER, au nom du comité, pour le remercier de son engagement sincère et durable en faveur du sport amateur.

REMISE DES RECOMPENSES

La remise des récompenses collectives est conduite par Jocelyne GRIMAUD, Vice-Présidente du Comité, à savoir :

🏆 Championnat DM5 :
- Beaumont-lès-Valence 2

🏆 Coupes Départementales :
- Coupe U13 Féminine – Trophée Laure SAVASTA : Châteauneuf-sur-Isère
- Coupe U13 Masculine – Trophée Éric MICOUD : Valence Bourg 1
- Coupe U15 Féminine – Trophée Arlette BROS : Chomérac
- Coupe U15 Masculine – Trophée Pierre LELEU : Saint-Sorlin
- Coupe U18 Féminine – Trophée Laura MONTEIL : Eclassan
- Coupe U18 Masculine – Trophée François DUFOUR : IE-BCNA 1
- Coupe Seniors Féminines – Trophée Louis CELLIER : Serrières 1
- Coupe Seniors Masculins – Trophée Maurice HERBUEL : Eclassan 1

Félicitations à l'ensemble des équipes pour leur engagement, leur esprit sportif et leur belle saison !

ALLOCUTION DE CLOTURE DU PRESIDENT

M. Radouane BOUSELOUGUIA

Radouane BOUSELOUGUIA, Président du Comité Drôme Ardèche de Basketball, clôture l'Assemblée Générale en remerciant chaleureusement l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et le climat constructif tout au long de la réunion.

Il donne rendez-vous à tous les clubs en début de saison prochaine pour une réunion d'échange dédiée, avec l'objectif d'accompagner au mieux les structures dans leur développement et leur structuration.

Il adresse ses remerciements aux clubs qui ont contribué à l'organisation des différents événements cette saison, soulignant leur engagement bénévole et leur implication. À ce titre, il précise que les cahiers des charges pour les événements des saisons à venir seront prochainement révisés et transmis aux clubs, afin de permettre à ceux qui le souhaitent de candidater à leur organisation.

Il félicite tout particulièrement le club de Vernoux, récemment créé, pour sa belle progression et son dynamisme au sein du territoire.

Enfin, il souhaite à toutes et tous un très bel été, et rappelle que le comité reste disponible, notamment pour accompagner les nouveaux élus dans leurs démarches.

Il clôt l'Assemblée Générale sur un moment convivial.